

Référentiels acteurs-formations : gestion de proximité des biodéchets



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

OUTILS MÉTIERS

SOMMAIRE

LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

3

Contexte	4
Objectifs	5
Mode d'emploi des référentiels	6
Fonctions occupées	8
Activités par type d'acteur	9
Dispositif global de formation	10

LES RÉFÉRENTIELS

12

Chargé de Mission Déchets des collectivités

Référentiel d'activités	16
Référentiel de compétences	19
Architecture du dispositif de formation	25

Maître-Composteur

26

Référentiel d'activités	30
Référentiel de compétences	35
Architecture du dispositif de formation	45

Guide-composteur

49

Référentiel d'activités	52
Référentiel de compétences	54
Architecture du dispositif de formation	59

Référent de site de compostage

63

Référentiel d'activités	66
Référentiel de compétences	67
Architecture du dispositif de formation	68

LE GLOSSAIRE

72

Référentiels acteurs-formations : gestion de proximité des biodéchets

LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

▶ CONTEXTE	P. 4
▶ OBJECTIFS	P. 5
▶ MODE D'EMPLOI DES RÉFÉRENTIELS	P. 6
▶ FONCTIONS OCCUPÉES	P. 8
▶ ACTIVITES PAR TYPE D'ACTEUR	P. 9
▶ DISPOSITIF GLOBAL DE FORMATION	P. 10

Contexte

Depuis 2005, la relance de la politique déchet comporte un message fort de mobilisation en faveur de la réduction de la production de déchets. Parmi les actions proposées figurent la promotion et le développement de la gestion de proximité des biodéchets.

Celle-ci est une réalité pour environ un tiers des foyers français qui déclarent faire du compostage à domicile (enquête Inddigo LH2 2008). L'ADEME aide les collectivités qui font la promotion du compostage domestique depuis le début des années 1990. À ce jour, 1 225 collectivités ont lancé de telles opérations (source : SINOE 2012) dont 235 qui sont dans un programme local de prévention.

Au-delà du **compostage domestique**, émergent d'autres formes de gestion de proximité des biodéchets avec le **compostage partagé** (ou semi-collectif c'est-à-dire le compostage en pied d'immeuble, de quartier ou de village) et le **compostage autonome en établissement**. Pour le moment, les opérations se comptent seulement par dizaines (une soixantaine ont été recensées en 2012 pour le compostage partagé) mais la progression est forte.

La réussite de ces opérations de promotion de la gestion de proximité des biodéchets passe par un **accompagnement efficace** des maîtres d'œuvre que sont les ménages et autres opérateurs de proximité. C'est pourquoi, le développement des compétences des acteurs de la gestion de proximité des biodéchets est l'un des axes majeurs du **Programme national BioLoQual de promotion de la gestion de proximité des biodéchets** qui reprend et prolonge le Plan National de Soutien au Compostage Domestique lancé en 2006 par Nelly OLIN.

L'ADEME, en concertation avec un groupe de professionnels du secteur, s'est attachée depuis 2011 à définir, dans des documents outils, les champs d'action de quatre acteurs majeurs de la gestion de proximité des biodéchets :

»» Le chargé de mission déchets des collectivités (CMD)

Personne chargée au sein d'une collectivité de la mise en place et de la conduite d'une opération de promotion de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets.

»» Le maître-composteur (MC)

Un maître-composteur est un professionnel, référent technique et un animateur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Il a sa place sur les opérations de compostage domestique aussi bien que de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement.

»» Le guide-composteur (GC)

Un guide-composteur est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Il a essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement. Le guide-composteur peut être un habitant de la commune assurant bénévolement sa mission. Il peut également être élu/salarié d'une collectivité ou d'une association que son statut ou son activité conduit habituellement à informer le grand public.

»» Le référent de site (RS)

Personne relais d'un ensemble immobilier, d'un quartier, d'un village ou d'un établissement impliquée, sur son seul site, dans l'information des usagers et la conduite globale du dispositif de compostage partagé (semi-collectif) ou autonome en établissement.

Ce guide méthodologique présente et accompagne l'utilisation des documents outils classés par acteur. Pour chacun des quatre acteurs, il existe un **référentiel général** qui contient trois outils : un **référentiel d'activités**, un **référentiel de compétences** et l'architecture de son **dispositif de formation** (voir mode d'emploi-page suivante).

Objectifs

L'ensemble des référentiels des acteurs de la gestion de proximité des biodéchets doit permettre d'**harmoniser**, tant au niveau national que local, le vocabulaire utilisé et notamment l'intitulé des acteurs, **d'identifier** la complémentarité de leur rôle, le contenu, la nature de leurs fonctions, de leurs compétences ainsi que le parcours de formation associé. Il s'agira, par exemple :

- pour une **collectivité** d'avoir une idée précise de ce à quoi correspond le titre de maître-composteur (ou de guide-composteur...), des compétences attendues du maître-composteur, des tâches que l'on peut lui demander d'accomplir et du contenu de sa formation.
- pour les **organismes de formation** de proposer des formations complètes en adéquation avec l'ensemble des besoins des acteurs afin qu'ils soient capables de jouer pleinement leur rôle sur les opérations de promotion de la gestion de proximité.
- pour les **acteurs de la gestion** de proximité des biodéchets de se situer en termes de compétences et tâches attendues d'eux ainsi que de vérifier l'adéquation entre leur formation et les exigences des référentiels.



RETOUR
SOMMAIRE
Guide
Méthodologique

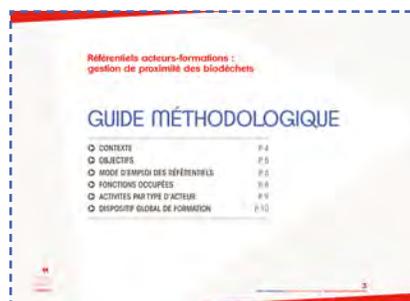


RETOUR
SOMMAIRE
Général

Mode d'emploi du document :

Un **GUIDE MÉTHODOLOGIQUE** avec :

- **Les fonctions occupées** : descriptif des grandes fonctions nécessaires à la réalisation de projets et d'opérations de gestion de proximité des biodéchets
- **Les activités par type d'acteur** : présentation des principales activités par fonction et par type d'acteur
- **Le dispositif global de formation** : présentation de l'ensemble des dispositifs de formation : unités et modules de formation



Les **RÉFÉRENTIELS** pour chacun des quatre acteurs de la gestion de proximité des biodéchets :



Chaque référentiel-acteur comporte :



Le GLOSSAIRE commun à l'ensemble des référentiels :



Un référentiel d'activités

Cet outil présente l'ensemble des fonctions, activités et tâches exercées par l'acteur dans le cadre du poste ou des missions qu'il occupe. Le référentiel définit le niveau d'implication de l'acteur dans ces activités (de base, optionnelle, contribution).

- Usages : définition d'une fiche de poste, d'une fiche de mission, élaboration d'un cahier des charges...

Un référentiel de compétences

Ce référentiel décrit l'ensemble des compétences nécessaires à l'acteur concerné pour exercer ses activités et tâches ainsi que les ressources associées à chaque compétence (savoirs/connaissances, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels).

- Usages : positionnement des acteurs, plans de formation, définition de contenus de formation...

L'architecture du dispositif de formation

Un dispositif de formation est proposé afin de former chaque acteur. Le dispositif est présenté sous forme d'unités et de modules de formation. Pour chaque module sont définis les objectifs de formation, la durée et des préconisations en matière de méthodes pédagogiques.

- Usages : définition de l'offre de formation des organismes de formation, présentation aux acteurs des objectifs et contenus de formation...

Un glossaire

Le glossaire définit les principaux termes techniques employés dans les référentiels :

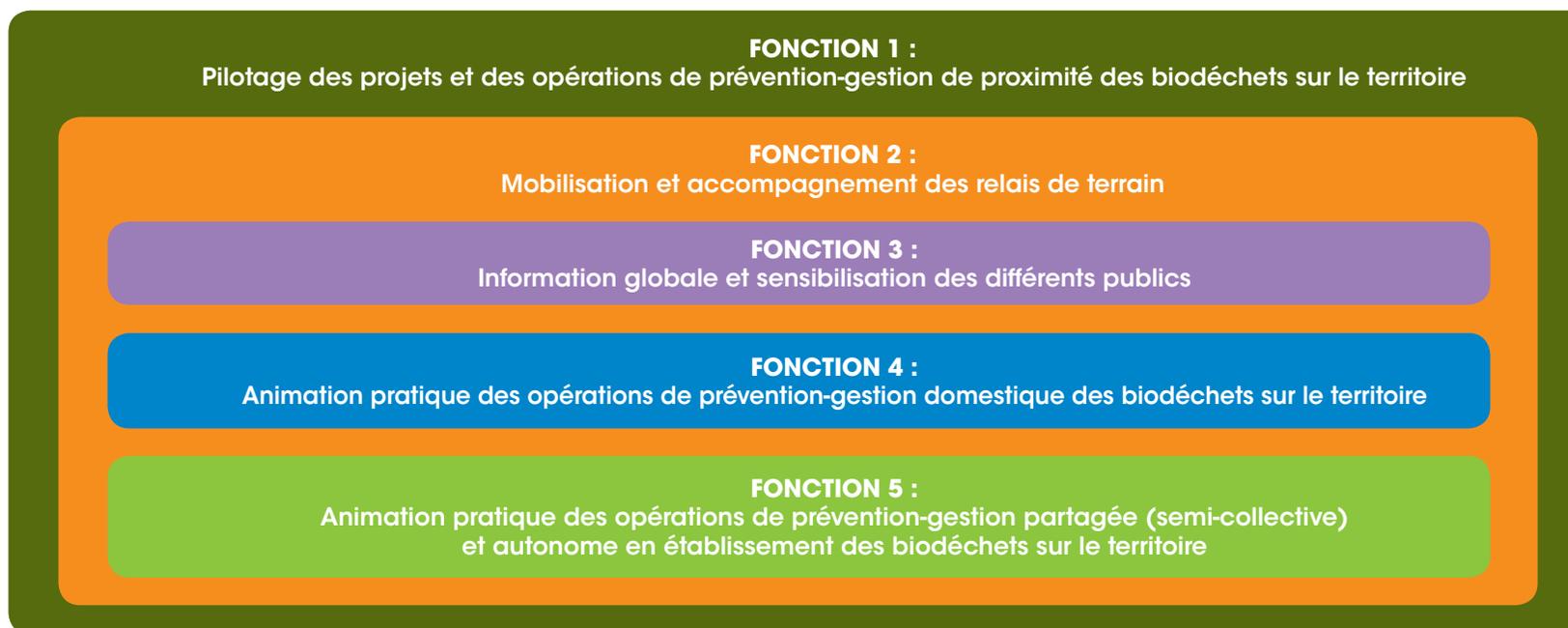
Biodéchets, déchets de jardin, gestion de proximité des biodéchets, gestion autonome en établissement des biodéchets, gestion partagée (semi-collective) des biodéchets, guide-composteur, maître-composteur, projet de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire, opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire, référent de site.

Pour chacun des quatre acteurs, CMD, MC, GC, RS, trois outils de référence

Fonctions associés à la gestion de proximité :

La gestion de proximité peut être découpée en 5 grandes fonctions nécessaires à la **bonne réalisation de projets et d'opérations de gestion de proximité des biodéchets**. Le schéma ci-dessous présente ces fonctions en partant de l'organisation et de la préparation en amont jusqu'à la déclinaison opérationnelle sur le terrain.

Les acteurs selon leur statut, l'organisation et les moyens des structures dans lesquelles ou pour lesquelles ils œuvrent, seront amenés à exercer tout ou partie des fonctions et activités liées à la gestion de proximité des biodéchets.



Activités des acteurs de la gestion de proximité

Le tableau ci-dessous présente les principales activités par fonction et le type d'acteur concerné. Les couleurs foncées indiquent une activité de base pour l'acteur concerné, les couleurs claires, une activité optionnelle ou à laquelle il peut contribuer.

FONCTION 1 : Pilotage des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire		Acteur concerné			
ACTIVITÉS		CMD	MC	GC	RS
Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion domestique des biodéchets					
Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion autonome en établissement ou partagée (semi-collective) des biodéchets					
FONCTION 2 : Mobilisation et accompagnement des relais de terrain		Acteur concerné			
ACTIVITÉS		CMD	MC	GC	RS
Mobiliser des relais de terrain					
Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels					
Créer et animer un réseau de relais de terrain					
FONCTION 3 : Information globale et sensibilisation des différents publics		Acteur concerné			
ACTIVITÉS		CMD	MC	GC	RS
Informier les élus et les services des communes					
Informier le grand public en réunion publique, visite d'installations ou de stands					
Informier les producteurs de biodéchets non ménagers					
Sensibiliser des scolaires					
FONCTION 4 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion domestique des biodéchets sur le territoire		Acteur concerné			
ACTIVITÉS		CMD	MC	GC	RS
Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins					
Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets					
Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)					
Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins					
FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire		Acteur concerné			
ACTIVITÉS		CMD	MC	GC	RS
Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins					
Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets					
Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets					
Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins					

Dispositif global de formation

Le tableau ci-dessous présente le dispositif global de formation des acteurs de la gestion de proximité des biodéchets. Il regroupe de façon synthétique l'ensemble des dispositifs de formation des quatre acteurs (chaque dispositif pour chacun des acteurs étant détaillé dans le référentiel correspondant).

Sur ce tableau les colonnes correspondent aux :

- ▶ Unités et modules de formation et leurs intitulés
- ▶ Objectifs de formation correspondant aux unités et modules
- ▶ Attributions des unités et modules par acteurs
 - **[CMD]** chargés de mission déchets des collectivités
 - **[MC]** maîtres-composteurs
 - **[GC]** guides-composteurs
 - **[RS]** référents de site de compostage :
- ▶ Durée minimale de la formation
- ▶ Correspondance avec les fonctions 1. 2. 3. 4. 5. précédemment présentées p. 9.



Module de base.



Pour cette unité, au moins un des modules pour valider la formation de GC ou de RS.

Unités		Modules	Objectifs	CMD	MC	GC	RS	Durée minimale		Fonction de référence
CMD	Construire et conduire un projet et des opérations de gestion de proximité des biodéchets pour un CMD	CMD1	Caractériser et évaluer des exemples représentatifs d'opérations de gestion de proximité des biodéchets					1 jour	2j	1
		CMD2	Construire et conduire un projet ou une opération					1j		1,3,4,5
MC1	Exercer la fonction de maître composteur : les perfectionnements techniques	MC11	Diagnostiquer une opération de gestion de proximité des biodéchets					2j	7j ⁽¹⁾	3,4,5
		MC12	Analyser le fonctionnement des sols							3,4,5
		MC13	Pratiquer différentes techniques de compostage							3,4,5

Unités		Modules	Objectifs	CMD	MC	GC	RS	Durée minimale	Fonction de référence	
MC2	Exercer la fonction de maître-composteur : animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets	MC21	Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion domestique					2j	4	
		MC22	Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective)						5	
		MC23	Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion autonome en établissement						5	
MC3	Exercer la fonction de maître-composteur : informer les différents publics	MC31	Analyser les enjeux, les publics-cibles, les stratégies					1j	3	
		MC32	Adapter sa/ses prestation(s) en fonction du public-cible						3	
		MC33	Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement						3	
MC4	Exercer la fonction de maître-composteur : mobiliser et accompagner les relais de terrain (guides-composteurs, référents de site...)	MC41	Définir les rôles et missions des guides-composteurs et des référents de site					1j	2	
		MC42	Animer des groupes et/ou un réseau de guides-composteurs et/ou référents de site						2	
		MC43	Organiser le suivi des guides-composteurs et/ou référents de site						2	
MC5	Exercer la fonction de maître-composteur : conduire et évaluer une opération de gestion des biodéchets sur un territoire	MC51	Définir le cadre du projet					1j	1	
		MC52	Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation						1	
GC1	Exercer la fonction de guide-composteur ou maître-composteur : les fondamentaux	GC11	Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques					1j	4	
		GC12	Informer les publics					1/2 j	3,4,5	
		GC13	Définir le rôle et les missions du guide-composteur					1/2 j	2,3,4,5	
GC2	Exercer la fonction de guide-composteur, maître composteur et référent de site : les spécialisations	GC21	Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts					1/2 j	4	
		GC22	Mettre en œuvre une opération de Prévention-Gestion partagée des biodéchets (pied d'immeuble, quartier...)					1/2 j	4	
		GC23	Mettre en œuvre une opération de Prévention-Gestion autonome des biodéchets en établissement (cantines scolaires, entreprises...)					1/2 j	5	
		GC24	Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage)					1/2 j	4,5	
		GC25	Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches					1/2 j	4,5	
RS	Exercer la fonction de référent de site : les fondamentaux	RS11	S'initier à la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques					1/2 j	1/2 j	5

**Référentiels acteurs-formations :
gestion de proximité des biodéchets**

CHARGÉ DE MISSION DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS

-
- ▶ RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS P.16
 - ▶ RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES P. 19
 - ▶ ARCHITECTURE DU DISPOSITIF DE FORMATION P. 25
-

Remerciements

Nous tenons à remercier les collectivités et les associations ayant participé à l'enquête préalable à la constitution de ce référentiel, les organismes de formation et les participants aux groupes de travail.

Nous tenons à remercier également Rennes Métropole (35), le SIAVED (59), le représentant du MEDDTL.

Nos remerciements aux experts partenaires Stéphane LE GUEN (Terhao), et tout particulièrement à Roger PROIX (GESPER), Christian NACHEN (Compostage éco-citoyen), Vincent GOBBE (Comité Jean Pain) et Denis PEPIN (Jardinier Conseil, conférencier, formateur) pour leur très fort investissement dans ce projet.

Equipe pédagogique

- Responsable technique : Denis MAZAUD (ADEME)
- Responsable pédagogique : Sylvie PINEAU (ADEME)

REMARQUE PRÉALABLE À LA LECTURE DES RÉFÉRENTIELS

Afin de faciliter votre appropriation des référentiels, nous vous invitons à consulter :

- **le guide méthodologique** : mode d'emploi des référentiels
- **le glossaire** : principaux termes techniques employés dans les référentiels



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

CHARGÉ DE MISSION DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS

1. Désignation des fonctions

Les activités visées concernent la gestion domestique, partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets.

Le pilotage d'un projet territorial ou d'une opération sera la fonction essentielle du chargé de mission déchets des collectivités (CMD).

Le pilotage concernera les différentes étapes d'un projet ou d'une opération : la définition, la mise en place, la conduite, le suivi et l'évaluation.

Dans le guide méthodologique, vous trouverez l'articulation des activités entre les différentes actions.

2. Description des activités

Les activités visées peuvent être regroupées en cinq grandes fonctions. (cf. tableau)

Dans le cadre des fonctions 2 à 5, les activités des CMD concerneront essentiellement l'organisation et la supervision.

FONCTION 1 :

Pilotage des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire

- Piloter les différentes étapes d'un projet et d'une opération de gestion domestique des biodéchets
- Piloter les différentes étapes d'un projet et d'une opération de gestion autonome en établissement ou semi-collective des biodéchets

FONCTION 2 : Mobilisation et accompagnement des relais de terrain

- Mobiliser des relais de terrain
- Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels
- Créer et animer un réseau de relais de terrain

FONCTION 3 : Information globale et sensibilisation des différents publics

- Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins
- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
- Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements et effectuer l'accompagnement aux usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)
- Suivre et évaluer les opérations et remonter les informations / besoins

FONCTION 4 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion domestique des biodéchets sur le territoire

- Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins
- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
- Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements et effectuer l'accompagnement aux usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...) :
- Suivre et évaluer les opérations et remonter les informations / besoins

FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire

- Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins
- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
- Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

3. Cadres d'exercice les plus fréquents

► Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le chargé de mission déchets des collectivités est salarié d'une collectivité compétente en matière de collecte et/ou de traitement de déchets.

La nature et la diversité de ses fonctions, activités et tâches sont étroitement liées au cadre dans lequel il effectue son métier : syndicats de collecte et/ou de traitement, communautés d'agglomération, communautés de communes, communautés urbaines, Conseils généraux...

► Responsabilité et autonomie caractérisant le poste ciblé

Selon la taille et la structuration de sa collectivité le chargé de mission déchets :

- aura des maîtres-composteurs et des guides-composteurs sous son autorité directe
- travaillera en collaboration avec d'autres services de la collectivité ou communes adhérentes (traitement des déchets, espaces verts, politique de la ville, urbanisme, communication, affaires scolaires...)
- travaillera en collaboration avec d'autres structures locales et départementales (associations de jardiniers, d'éducation à l'environnement, du secteur social, bailleur social, syndicats de copropriété, chambres consulaires, organisations professionnelles...).

Les activités des chargés de mission déchets des collectivités doivent s'articuler avec les activités d'autres intervenants parmi lesquels les maîtres-composteurs, les guides-composteurs et les référents de site.



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Référentiel d'activités

De manière à préciser le cœur des activités du CMD, le tableau suivant distingue les tâches effectuées par le chargé de mission déchets des collectivités et les différents niveaux d'implication d'un maître-composteur [MC], d'un guide-composteur salarié [GCS] ou guide-composteur bénévole [GCB], d'un référent de site [RS] ou autre personne relais. Il distingue également les tâches de base [B], des tâches optionnelles [O] et les contributions éventuelles [C].

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS							
Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS
PILOTAGE DES PROJETS ET DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Piloter les différentes étapes d'un projet et d'une opération de gestion domestique des biodéchets	Proposer et planifier les objectifs et les actions	B	<input type="radio"/>			
		Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés	B	<input type="radio"/>			
		Suivre le déroulement des actions	B	<input type="radio"/>			
		Evaluer les actions – Etablir et restituer le bilan	B	<input type="radio"/>			
	Piloter les différentes étapes d'un projet et d'une opération de gestion autonome en établissement ou partagée (semi-collective) des biodéchets	Proposer et planifier les objectifs et les actions	B	<input type="radio"/>			
		Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés	B	<input type="radio"/>			
		Suivre le déroulement des actions	B	<input type="radio"/>			
		Evaluer les actions – Etablir et restituer le bilan	B	<input type="radio"/>			

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS
MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE RELAIS DE TERRAIN	Mobiliser des relais de terrain	Rechercher et identifier des personnes et structures ressources ; préciser le cadre de leur intervention	C	B		○	
	Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels	Définir les besoins et le cadre de formation (objectifs, cibles, pré-requis, contenu, évaluation) sur la prévention et la gestion des biodéchets	C	B			
	Créer et animer un réseau de relais	Définir et créer le réseau (objectifs, membres, outils, moyens)	C	B			
		Programmer, suivre, développer les activités des relais (réunions périodiques...)	C	B			
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS	Informers les élus et les services des communes	Organiser des réunions d'information des élus des communes du territoire	B	○			
		Organiser des réunions d'information des services communaux concernés (espaces verts, restauration...)	B	○			
	Informers le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands	Organiser et planifier des interventions avec les services concernés des collectivités	B	○			
	Informers les producteurs non ménagers de biodéchets	Organiser et planifier des interventions avec les responsables des services ou des établissements	B	○			
	Sensibiliser des scolaires	Planifier des animations avec les établissements scolaires	B	○	○	○	

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DOMESTIQUE BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	Organiser des consultations (questions, modalités, outils...)	B	O			
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion domestique des biodéchets	Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements, équipements, aspects techniques et financiers)	B	C			
	Mettre en place l'opération et les dispositifs de gestion domestique des biodéchets : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)	Organiser la fourniture des équipements et les actions d'accompagnement en concertation avec les différents services (planification des commandes, livraison, suivi de la distribution et du fichier usagers...)	B	O			
	Suivre et évaluer les opérations et remonter les informations / besoins	Organiser le suivi (définir les procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions).	B	O			
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux, sur leurs pratiques et besoins	Organiser et planifier des opérations à l'échelle de la collectivité	B	O			
		Organiser et animer la concertation avec les maîtres d'ouvrage	C	B		O	
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Organiser et réaliser/faire réaliser des diagnostics des établissements	C	B		O	
		Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements, équipements, aspects techniques, financiers, sociaux et pédagogiques)	B	B		O	C
		Organiser le suivi (définir les procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions)	B	O			

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles


 RETOUR
 SOMMAIRE
 Chargé de
 Mission Déchets
 des collectivités


 RETOUR
 SOMMAIRE
 Général

Référentiel de compétences

Le tableau suivant fait état des compétences nécessaires à la réalisation de chaque tâche.

Ces compétences - spécifiques ou génériques (nécessaires à la réalisation de la tâche mais non spécifiques à la gestion de proximité des biodéchets) - sont déclinées en savoirs/connaissances, savoir-faire techniques et savoir-faire relationnels auxquels les objectifs de formation devront répondre.

A chaque savoir est associé un index [x] permettant d'identifier à quelle compétence il est à rapporter. Lorsque le savoir intervient pour la première fois, son index apparaît en gras.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES						
Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
PILOTAGE DES PROJETS ET DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion domestique des biodéchets	Proposer et planifier les objectifs et les actions	[1] Analyser les problématiques biodéchets des particuliers leurs pratiques actuelles et celles à encourager [2] [3] Compétences génériques	Principes, enjeux, état de l'art de la prévention et de la gestion domestique des biodéchets. Place dans la gestion territoriale des biodéchets [1]	Décrire le projet selon toutes les dimensions qui le composent (technique, économique, sociale, pédagogique) Préciser les objectifs opérationnels Déterminer le plan de communication Déterminer le plan d'actions [2]	Adapter son vocabulaire et son attitude au public [3]
		Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés	[1] [3] [5] Compétences génériques [4] [5] Analyser les solutions disponibles et les conditions de mises en place	[1] Eléments techniques et économiques sur les organisations et dispositifs disponibles et les contraintes de mise en œuvre [4]	Identifier les acteurs et «contractualiser» leur future participation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet Repérer les contraintes de temps, de durée, de financement [5]	[3]
		Suivre le déroulement des actions	[6] Définir et mettre en place les indicateurs, méthodes et outils de suivi des actions [7] [8] Compétences génériques	Les indicateurs, méthodes et outils de suivi des projets et des opérations de gestion domestique des biodéchets [6]	Récupérer les informations sur le « réalisé » Mettre à jour le planning Mettre à jour le budget Prendre en compte les difficultés rencontrées et les traiter Communiquer sur les décisions prises [7]	Dynamiser les collaborateurs et encourager les initiatives [8]



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
PILOTAGE DES PROJETS ET DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE (SUITE)	Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion domestique des biodéchets	Evaluer les actions – Etablir et restituer le bilan	[3] [8] [9] [10] Définir, collecter et analyser les éléments de suivi et d'évaluation d'une opération et en restituer un bilan [10] Compétences génériques	Les indicateurs, méthodes et outils d'évaluation des projets et des opérations de gestion domestique des biodéchets [9]	Collecter, analyser, synthétiser les données, restituer un bilan [10]	[3] [8]
	Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion autonome en établissement ou partagée (semi-collective) des biodéchets	Proposer et planifier les objectifs et les actions	[3] [13] Compétences génériques [11] [12] [13] Analyser les problématiques biodéchets, les pratiques actuelles et celles à encourager, les contraintes et opportunités spécifiques des sites et établissements concernés	Principes, enjeux, état de l'art de la prévention et de la gestion des biodéchets sur les sites et les établissements concernés. Place dans la gestion territoriale [11]. Les étapes spécifiques d'une opération pour ces secteurs (habitat collectif, restauration, service d'espaces verts, paysagistes, commerces de denrées alimentaires...) [12]	Décrire le projet selon toutes les dimensions qui le composent (technique, économique, sociale, pédagogique) Préciser les objectifs opérationnels Déterminer le plan de communication Déterminer le plan d'actions [13]	[3]
		Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés	3] [15] Compétences génériques [14] [15] Analyser les solutions disponibles et les conditions de mise en place	Eléments techniques et économiques sur les organisations et dispositifs disponibles et les contraintes de mise en œuvre [14]	Identifier les acteurs et « contractualiser » leur future participation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet et des opérations Repérer les contraintes de temps, de durée, de financement [15]	[3]
		Suivre le déroulement des actions	[8] [17] Compétences génériques [16] [17] Définir et mettre en place les indicateurs, méthodes et outils de suivi des actions	Les indicateurs, méthodes et outils de suivi des projets et des opérations de gestion partagée ou autonome en établissement des biodéchets [16]	Récupérer les informations sur le « réalisé » Mettre à jour le planning Mettre à jour le budget Prendre en compte les difficultés rencontrées et les traiter Communiquer sur les décisions prises [17]	[8]
		Evaluer les actions Etablir et restituer le bilan	[3] [8] [19] Compétences génériques [18] [19] Définir, collecter et analyser les éléments de suivi et d'évaluation d'une opération et en restituer un bilan	Les indicateurs, méthodes et outils d'évaluation des projets et des opérations de gestion partagée ou autonome en établissement des biodéchets [18]	Collecter, analyser, synthétiser les données, restituer un bilan [19]	[3] [8]



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE RELAIS DE TERRAIN	Mobiliser des relais de terrain	Rechercher et identifier des personnes et structures ressources ; préciser le cadre de leur intervention	8] Compétences génériques [20] [21] Définir la place et les conditions d'intervention des relais de terrain	La place et le rôle des relais de terrain dans les dispositifs de gestion de proximité des biodéchets [20]	Définir les missions et les conditions d'intervention des relais de terrain [21]	[8]
	Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels	Définir les besoins et le cadre de formation (objectifs, cibles, pré-requis, contenu, évaluation) sur la prévention et la gestion des biodéchets	[22] [23] Préciser les besoins de formation des relais de terrain	Notions de demande, attentes et besoins de formation - Notions d'objectifs et d'évaluation [22]	Analyser une demande de formation et préciser les besoins du public-cible [23]	
	Créer et animer un réseau de relais	Définir et créer le réseau (objectifs, membres, outils, moyens)	[8] [25] Compétences génériques [20] [21] [24][25] Animer un réseau	[20] Les besoins d'accompagnement des relais de terrain [24]	[21] Animer un groupe [25]	[8]
		Programmer, suivre, développer les activités des relais (réunions périodiques...)	[20] [21][24][25]	[20] [24]	[21] [25]	[8]



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS	Informers les élus et les services des communes	Organiser des réunions d'information des élus des communes du territoire	[26] [27] Compétences génériques	Missions et compétences des collectivités [26]		Respecter les règles ou habitudes de fonctionnement des collectivités [27]
		Organiser des réunions d'information des services communaux concernés (espaces verts, restauration...)	[28] [29] Compétences génériques	Les différentes délégations et l'organisation des services concernés [28]		Respecter les règles ou habitudes de fonctionnement des services [29]
	Informers le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands	Organiser et planifier des interventions avec les services concernés des collectivités	[28] [29] Compétences génériques	[28]		[29]
	Informers les producteurs non ménagers de biodéchets	Organiser et planifier des interventions avec les responsables des services ou des établissements	[30] [31] Compétences génériques	L'organisation des établissements et services concernés [30]		Respecter les règles ou habitudes de fonctionnement des établissements et des services concernées [31]
	Sensibiliser des scolaires	Planifier des animations avec les établissements scolaires	[31] [32] Compétences génériques	Organisation d'interventions en milieu scolaire [32]		[31]



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/ connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DOMESTIQUE DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	Organiser des consultations (questions, modalités, outils, ...)	[33] Définir et mettre en place les méthodes et outils de consultation des usagers sur la thématique	Méthodes et outils de consultation des usagers sur la thématique [33]		
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion domestique des biodéchets	Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements équipements, aspects techniques et financiers)	[1] [2] [3] [5] [8] Compétences génériques [1] [2] Analyser les problématiques biodéchets des particuliers, leurs pratiques actuelles et celles à encourager [4] [5] Analyser les solutions disponibles et les conditions de mise en place	[1] [4]	[2] [5]	[8]
	Mettre en place l'opération et les dispositifs de gestion domestique des biodéchets : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage, ...)	Organiser la fourniture des équipements en concertation avec les différents services (planification des commandes, livraison, suivi de la distribution et du fichier usagers, ...)	[26] [27] compétences génériques	[26]		[27]
	Suivre et évaluer les opérations	Organiser le suivi (définir les procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions)	[9] [10] Définir, collecter et analyser les éléments de suivi et d'évaluation d'une opération et en restituer un bilan	[9]	[10]	



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/ connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux, sur leurs pratiques et besoins	Organiser et planifier des opérations à l'échelle de la collectivité	[11] [12] [13]	[11] [12]	[13]	
		Organiser et animer la concertation avec les maîtres d'ouvrage	3] [34] compétences génériques [11] [12] [14] [13] [15] Identifier et expliquer les enjeux, les solutions disponibles, les principales étapes d'un projet de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire	[11] [12] [14]	[13] [15] Conduire une concertation [34]	[8]
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Organiser et faire réaliser des diagnostics et des établissements	[35] [36] Identifier et préciser les conditions de faisabilité ainsi que les contraintes et opportunités réglementaires	Méthode de diagnostic Traduction pour les secteurs concernés [35]	Suivre un diagnostic [36]	[31]
		Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements, équipements, aspects techniques, financiers, sociaux et pédagogiques)	[11] [12] [13] [14] [15]	[11] [12] [14]	[13] [15]	
	Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins	Organiser le suivi (définir procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions)	[16] [18] [17] [19]	[16] [18]	[17] [19]	



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Architecture du dispositif de formation du chargé de mission déchets des collectivités

La formation est organisée en une unité déclinée en deux modules.

► **Unité CMD - Construire et conduire un projet et des opérations de gestion de proximité des biodéchets pour un chargé de mission déchets des collectivités - Durée : 2 j**

• **Module CMD1 - Caractériser et évaluer des exemples représentatifs d'opérations** *Durée 1 j*

- Identifier la diversité et les spécificités des motivations, freins et moteurs pour différents types d'opérations
- Identifier la spécificité des conditions prérequis de faisabilité (acteurs clés, conditions techniques) pour différents types d'opérations
- Identifier et caractériser différents types d'organisations, aménagements et équipements adaptés
- Identifier divers critères et moyens d'évaluation des résultats d'une opération (techniques, économiques, sociaux, pédagogiques)
- Repérer les principaux points forts (astuces à retenir) et les principaux points faibles (points de vigilance à retenir) d'opérations
- Identifier et caractériser les étapes clés pour différents types d'opération

Méthode pédagogique suggérée : immersion dans trois opérations représentatives de la diversité des opérations du territoire (compostage domestique, compostage partagé en pied d'immeuble ou hameau, village, compostage autonome en établissement...) ; visite structurée du site et rencontre des acteurs impliqués dans l'opération ; bilan partagé et questionnement sur la gestion d'opération

• **Module CMD2 - Construire et conduire un projet ou une opération - Durée 1 j**

- Analyser l'environnement de la gestion de proximité des biodéchets
 - Définir les principes de la gestion de proximité des biodéchets et sa place dans la gestion territoriale des biodéchets
 - Préciser les producteurs et territoires concernés
 - Préciser les fondements et les enjeux environnementaux, sociaux et économiques d'une telle démarche
 - Identifier et préciser les conditions de faisabilité ainsi que les contraintes et opportunités réglementaires
 - Identifier les organisations et les solutions disponibles (spécificités, complémentarités, articulation)
- Identifier les principales étapes d'un projet de gestion de proximité et les moyens à mobiliser
- Identifier les principales étapes d'une opération et les points de vigilance
 - Organiser la concertation et la mobilisation des acteurs concernés
 - Mettre en place un diagnostic partagé
 - Définir les solutions (organisation, aménagements techniques, plan de communication associé, animation)
 - Mettre en place l'opération
 - Suivre et évaluer l'opération (points de vigilance, critères et modalités d'évaluation)

Méthode pédagogique suggérée : présentation à partir d'un diaporama très illustré d'exemples de réalisations ; étude de cas s'appuyant éventuellement sur les opérations visitées ; travail participatif des stagiaires en groupe organisé par l'animateur



RETOUR
SOMMAIRE
Chargé de
Mission Déchets
des collectivités



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Référentiels acteurs-formations : gestion de proximité des biodéchets

MAÎTRE-COMPOSTEUR

-
- ▶ RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS P. 30
 - ▶ RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES P. 35
 - ▶ ARCHITECTURE DU DISPOSITIF DE FORMATION P. 45
-

Remerciements

Nous tenons à remercier les collectivités et les associations ayant participé à l'enquête préalable à la constitution de ce référentiel, les organismes de formation et les participants aux groupes de travail.

Nous tenons à remercier également Rennes Métropole (35), le SIAVED (59), le représentant du MEDDTL.

Nos remerciements aux experts partenaires Stéphane LE GUEN (Terhao), et tout particulièrement à Roger PROIX (GESPER), Christian NACHEN (Compostage éco-citoyen), Vincent GOBBE (Comité Jean Pain) et Denis PEPIN (Jardinier Conseil, conférencier, formateur) pour leur très fort investissement dans ce projet.

Equipe pédagogique

- Responsable technique : Denis MAZAUD (ADEME)
- Responsable pédagogique : Sylvie PINEAU (ADEME)

REMARQUE PRÉALABLE À LA LECTURE DES RÉFÉRENTIELS

Afin de faciliter votre appropriation des référentiels, nous vous invitons à consulter :

- **le guide méthodologique** : mode d'emploi des référentiels
- **le glossaire** : principaux termes techniques employés dans les référentiels



RETOUR
SOMMAIRE
Maître
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

MAÎTRE- COMPOSTEUR

1. Désignation des fonctions

Un **maître-composteur** est un **professionnel, référent technique** et un **animateur** de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Il intervient sur les opérations de **compostage domestique aussi bien que** sur les opérations **de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement.**

Les termes d'animateur ou de chargé de mission de prévention des déchets ou compostage ou développement local ou environnement, sont actuellement utilisés. Plus rarement, responsable qualité-environnement, agent de salubrité ou autre agent technique (comprenant des missions plus larges sur les déchets ou sur la propreté.

2. Description des activités

Les activités visées peuvent être regroupées en cinq grandes fonctions. (cf. **tableau ci-contre**)

Dans le guide méthodologique, vous trouverez l'articulation des activités entre les différents acteurs.

FONCTION 1 : Pilotage des projets et des opérations de Prévention-Gestion de proximité des biodéchets sur le territoire

Piloter les différentes étapes d'un projet et d'une opération de gestion domestique des biodéchets
Piloter les différentes étapes d'un projet et d'une opération de gestion autonome en établissement ou semi-collective des biodéchets

FONCTION 2 : Mobilisation et accompagnement des relais de terrain

Mobiliser des relais de terrain
Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels
Créer et animer un réseau de relais

FONCTION 3 : Information globale et sensibilisation des différents publics

Informers les élus et les services des communes
Informers le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands
Informers les producteurs de biodéchets non ménagers
Sensibiliser des scolaires

FONCTION 4 : Animation pratique des opérations de Prévention-Gestion domestique des biodéchets sur le territoire

Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins
Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
Mettre en place les opérations et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)
Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins

FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire

Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers, les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins
Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
Mettre en place les opérations et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets
Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins



RETOUR
SOMMAIRE
Maître
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

3. Cadres d'exercice les plus fréquents

► Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le maître-composteur est salarié d'une collectivité compétente en matière de collecte et/ou de traitement de déchets, d'une structure relais (association, société) ou consultant spécialisé dans le domaine.

La nature et la diversité de ses fonctions, activités et tâches sont étroitement liées au cadre dans lequel il effectue son métier :

- collectivités : syndicats de collecte et/ou traitement, communautés d'agglomération, communautés de communes, communautés urbaines, conseils généraux...
- associations des secteurs environnemental, éducatif, social, spécialisé (jardins, compostage),
- consultants en entreprise,
- etc.

► Responsabilité et autonomie caractérisant le poste ciblé

Dans les collectivités, le Maître-Composteur sera rattaché au service de **gestion/traitement des déchets** et/ou de la **prévention des déchets**.

- Le MC sera, selon la taille et la structuration de la collectivité, sous l'autorité directe d'un chef de service, d'un chargé de mission prévention(ou faisant office).
- Le MC, selon la taille et la structuration de la collectivité, pourra encadrer des agents techniques ou agents de communication pour les fonctions qui lui incombent. Il pourra également s'appuyer sur les guides-composteurs ou autres relais de terrain.
- Le MC travaillera en collaboration avec d'autres services de la collectivité ou communes adhérentes (traitement des déchets, espaces verts, politique de la ville, urbanisme, communication, affaires scolaires...).
- Le MC travaillera en collaboration avec d'autres structures locales et départementales (associations de jardiniers, d'éducation à l'environnement, du secteur social, bailleur social, syndicats de copropriété, chambres consulaires, organisations professionnelles...).

Les activités du maître-composteur doivent s'articuler avec les activités d'autres intervenants parmi lesquels les chargés de mission déchets de collectivités, les guides-composteurs et les référents de site.

Parmi l'ensemble des activités et tâches présentées, le degré d'implication des MC sera plus ou moins important selon l'organisation et les moyens de la structure dans laquelle il œuvre. La nature des fonctions impliquera une certaine responsabilité dans l'atteinte des objectifs et une certaine autonomie dans l'organisation du travail. Ces responsabilités et l'autonomie s'exerceront sous les directives et le contrôle du supérieur hiérarchique ou donneur d'ordre (planning et rapport d'activités, bilan des actions).

Les actions d'information et d'accompagnement vers les différents publics visés imposeront des interventions en soirée et week-end.



RETOUR
SOMMAIRE
Maître
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Référentiel d'activités

De manière à préciser le cœur de métier du maître-composteur, le tableau suivant distingue les tâches effectuées par un maître-composteur [MC] et les différents niveaux d'implication d'un chargé de mission déchets des collectivités [CMD], d'un guide-composteur bénévole [GCB] et guide-composteur salarié [GCS] et d'un référent de site [RS] ou autre personne relais.

Il distingue également les tâches de base [B], les tâches optionnelles [O] qui apparaissent *en italique* dans le tableau et les contributions éventuelles [C]. En début de tableau, nous avons laissé la fonction « Pilotage des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire ». Cette fonction est en effet essentielle et incombera normalement au CMD, responsable de projet. La contribution du MC sur cette fonction est détaillée dans les parties « Animation pratique des opérations de prévention-gestion domestique, partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire ».

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS							
Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS
PILOTAGE DES PROJETS ET DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	<i>Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion domestique des biodéchets</i>	<i>Proposer et planifier les objectifs et les actions</i>	B	<input type="radio"/>			
		<i>Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés</i>	B	<input type="radio"/>			
		<i>Suivre le déroulement des actions</i>	B	<input type="radio"/>			
		<i>Evaluer les actions – Etablir et restituer le bilan</i>	B	<input type="radio"/>			
	<i>Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion autonome en établissement ou partagée (semi-collective) des biodéchets</i>	<i>Proposer et planifier les objectifs et les actions</i>	B	<input type="radio"/>			
		<i>Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés</i>	B	<input type="radio"/>			
		<i>Suivre le déroulement des actions</i>	B	<input type="radio"/>			
		<i>Evaluer les actions – Etablir et restituer le bilan</i>	B	<input type="radio"/>			

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS
MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RELAIS DE TERRAIN	Mobiliser des relais de terrain	Rechercher et identifier des personnes et structures ressources ; préciser le cadre de leur intervention	C	B		O	
	Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels	Définir les besoins et le cadre de formation (objectifs, cibles, pré-requis, contenu, évaluation) sur la prévention et la gestion des biodéchets	C	B			
		Rechercher/réaliser des offres et supports de formation, sites de démonstrations		B			
		Organiser et/ou animer des sessions de formation, comprenant des ateliers sur la prévention et le compostage des biodéchets (visite d'installations de compostage de proximité, opérations de broyage de déchets verts...)		B			
	Créer et animer un réseau de relais	Définir et créer le réseau (objectifs, membres, outils, moyens)	C	B			
		Programmer, suivre, développer les activités des relais (réunions périodiques...)	C	B			
		Organiser et animer des réunions d'échanges, visites, formations...		B			
		Organiser et animer la communication sur les activités du réseau		B			

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS	Informers les élus et les services des communes	<i>Organiser des réunions d'information des élus des communes du territoire</i>	B	O			
		<i>Organiser des réunions d'information des services communaux concernés (espaces verts, restauration...)</i>	B	O			
		Transmettre des éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication		B			
		Partager l'information lors des réunions		B			
	Informers le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands	<i>Organiser et planifier des interventions avec les services concernés des collectivités</i>	B	O			
		Transmettre les éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication		B			
		Animer et délivrer l'information lors des réunions publiques		B	C	C	
		Animer des visites d'installations domestiques, d'ateliers de démonstration, de jardinage au naturel		B	C	C	
		Animer des stands sur la gestion de proximité des biodéchets et le jardinage au naturel		B	C	C	
	Informers les producteurs non ménagers de biodéchets	<i>Organiser et planifier des interventions avec les responsables des services ou des établissements</i>	B	O			
		Transmettre les éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication		B		O	
		Animer et délivrer l'information lors des réunions		B	O	O	
		Animer des visites, ateliers pratiques et de démonstration		B	O	O	
	Sensibiliser des scolaires	<i>Planifier des animations avec les établissements scolaires</i>	B	O	O	O	
		Transmettre des éléments de connaissances techniques pour les supports pédagogiques		B			
		<i>Animer des sessions d'information, de sensibilisation</i>		O	O	O	

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS	
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DOMESTIQUE BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	<i>Organiser des consultations (questions, modalités, outils...)</i>	B	O				
		Réaliser ou faire réaliser des consultations et visites		B		O		
		Analyser les données		B				
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion domestique des biodéchets	Rechercher, analyser les caractéristiques et les performances des différentes techniques et matériels			B		O	
		Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements, équipements, aspects techniques et financiers)	B	C				
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)	<i>Organiser la fourniture des équipements et les actions d'accompagnement en concertation avec les différents services (planification des commandes, livraison, suivi de la distribution et du fichier usagers...)</i>	B	O				
		Distribuer les équipements		B		O		
		Conseiller des usagers sur l'utilisation		B	B	B		
		Assister des usagers au téléphone		B	O	O		
		Visiter, diagnostiquer et conseiller sur site		B	B	B		
	Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins	<i>Organiser le suivi (définir les procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions).</i>	B	O				
		Réaliser et /ou faire réaliser des enquêtes et des campagnes de caractérisation des déchets		B		O		
		Evaluer les actions et restituer le bilan		B				

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux, sur leurs pratiques et besoins	Organiser et planifier des opérations à l'échelle de la collectivité	B	O			
		Organiser et animer la concertation avec les maîtres d'ouvrage	C	B		O	
		Informers les personnels et les usagers		B		O	
	Définir les solutions de prévention et wles dispositifs de gestion des biodéchets	Organiser et réaliser/faire réaliser des diagnostics des établissements	C	B		O	
		Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements, équipements, aspects techniques, financiers sociaux et pédagogiques)	B	B		O	C
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets	Former des relais de terrain (ex : responsables des espaces verts et de leur équipe)		B			
		Superviser l'installation des équipements et de l'organisation		B			
		Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage		B	O	O	C
	Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins	Organiser le suivi (définir les procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions)	B	O			
		Consulter régulièrement les relais de terrain		B			
		Visiter et vérifier périodiquement les dispositifs		B	O	O	C
		Transmettre l'usage des outils aux relais de terrain		B			
		Contribuer à l'évaluation de l'installation		B	O	O	
		Evaluer les actions et restituer le bilan		B			C

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles

Référentiel de compétences

Le tableau suivant fait état des compétences nécessaires à la réalisation de chaque tâche.

Ces compétences - spécifiques ou génériques (nécessaires à la réalisation de la tâche mais non spécifiques à la gestion de proximité des biodéchets) - sont déclinées en savoirs/connaissances, savoir-faire techniques et savoir-faire relationnels auxquels les objectifs de formation devront répondre.

A chaque savoir est associé un index [x] permettant d'identifier à quelle compétence il est à rapporter. Lorsque le savoir intervient pour la première fois, son index apparaît en gras.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES						
Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
PILOTAGE DES PROJETS ET DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion domestique des biodéchets	Proposer et planifier les objectifs et les actions	[1] Analyser les problématiques biodéchets des particuliers leurs pratiques actuelles et celles à encourager [2] [3] Compétences génériques	Principes, enjeux, état de l'art de la prévention et de la gestion domestique des biodéchets. Place dans la gestion territoriale des biodéchets [1]	Décrire le projet selon toutes les dimensions qui le composent (technique, économique, sociale, pédagogique) Préciser les objectifs opérationnels Déterminer le plan de communication Déterminer le plan d'actions [2]	Adapter sa prestation, son vocabulaire et son attitude au public [3]
		Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés	[4] Analyser les solutions disponibles et les conditions de mise en place [1] [3] [5] Compétences génériques	[1] Eléments techniques et économiques sur les organisations et dispositifs disponibles et les contraintes de mise en œuvre [4]	Identifier les acteurs et « contractualiser » leur future participation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet Repérer les contraintes de temps, de durée, de financement [5]	[3]
		Suivre le déroulement des actions	[6] Définir et mettre en place les indicateurs, méthodes et outils de suivi des actions [7] [8] Compétences génériques	Les indicateurs, méthodes et outils de suivi des projets et des opérations de gestion domestique des biodéchets [6]	Récupérer les informations sur le « réalisé » Mettre à jour le planning Mettre à jour le budget Prendre en compte les difficultés rencontrées et les traiter Communiquer sur les décisions prises [7]	Dynamiser les collaborateurs et encourager les initiatives [8]

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
PILOTAGE DES PROJETS ET DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE (SUITE)	Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion domestique des biodéchets	Evaluer les actions – Etablir et restituer le bilan	[9] Définir, collecter et analyser les éléments de suivi et d'évaluation d'une opération et en restituer un bilan [3] [8] [10] Compétences génériques	Les indicateurs, méthodes et outils d'évaluation des projets et des opérations de gestion domestique des biodéchets [9]	Collecter, analyser, synthétiser les données, restituer un bilan [10]	[3] [8]
	Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion autonome en établissement ou partagée (semi-collective) des biodéchets	Proposer et planifier les objectifs et les actions	[11] [12] Analyser les problématiques biodéchets les pratiques actuelles et celles à encourager, les contraintes et opportunités spécifiques des sites et établissements concernés [3] [13] Compétences génériques	Principes, enjeux, état de l'art de la prévention et de la gestion des biodéchets sur les sites et les établissements concernés Place dans la gestion territoriale [11] Les étapes spécifiques d'une opération pour ces secteurs (habitat collectif, restauration, services d'espaces verts, paysagistes, commerces de denrées alimentaires...) [12]	Décrire le projet selon toutes les dimensions qui le composent (technique, économique, sociale, pédagogique) Préciser les objectifs opérationnels Déterminer le plan de communication Déterminer le plan d'action [13]	[3]
		Définir les moyens et élaborer les missions et les marchés	[14] Analyser les solutions disponibles et les conditions de mise en place [3] [15] Compétences génériques	Éléments techniques et économiques sur les organisations et dispositifs disponibles et les contraintes de mise en œuvre [14]	Identifier les acteurs et « contractualiser » leur future participation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet et des opérations Repérer les contraintes de temps, de durée, de financement [15]	[3]
		Suivre le déroulement des actions	[16] Définir et mettre en place les indicateurs méthodes et outils de suivi des actions [8] [17] Compétences génériques	Les indicateurs et méthodes et outils de suivi des projets et des opérations de gestion partagée ou autonome en établissement des biodéchets [16]	Récupérer les informations sur le « réalisé » Mettre à jour le planning Mettre à jour le budget Prendre en compte les difficultés rencontrées et les traiter Communiquer sur les décisions prises [17]	[8]
		Evaluer les actions Etablir et restituer le bilan	[18] Définir, Collecter et analyser les éléments de suivi et d'évaluation d'une opération et en restituer un bilan [3] [8] [19] Compétences génériques	Les indicateurs, méthodes et outils d'évaluation des projets et des opérations de gestion partagée ou autonome en établissement des biodéchets [18]	Collecter, analyser, synthétiser les données, restituer un bilan [19]	[3] [8]

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RELAIS DE TERRAIN	Mobiliser des relais de terrain	Rechercher et identifier des personnes et structures ressources ; préciser le cadre de leur intervention	[20] [21] Définir la place et les conditions d'intervention des relais de terrain [3]	La place et le rôle des relais de terrain dans les dispositifs de gestion de proximité des biodéchets [20]	Définir les missions et les conditions d'intervention des relais de terrain [21]	[3]
	Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels	Définir les besoins et le cadre de formation (objectifs, cibles, pré-requis, contenu, évaluation) sur la prévention et la gestion des biodéchets	[22] [23] Préciser les besoins de formation des relais de terrain	Notions de demandes, attentes et besoins de formation - Notions d'objectifs et d'évaluation [22]	Analyser une demande de formation et préciser les besoins du public-cible [23]	
		Rechercher/réaliser des offres et supports de formation, sites de démonstrations	[24] Définir / sélectionner les offres et outils de formation adaptés [25] Définir/ réaliser des sites de démonstration	Les offres et outils de formation [24]	Elaborer un scénario pédagogique et des supports de formation Réaliser des sites de démonstration [25]	
		Organiser et/ou animer des sessions de formation, comprenant des ateliers sur la prévention et le compostage des biodéchets (visite d'installations de compostage de proximité, opérations de broyage de déchets verts...)	[26] [27] [28] [29] Communiquer oralement sur la gestion domestique des biodéchets, le jardinage, le paillage, la réduction des déchets verts [30] [31] Animer des travaux pratiques de paillage, broyage, conduite du compostage. Diagnostiquer à partir d'indicateurs des exemples de pratiques sur site [32] Analyser les problématiques biodéchets de secteurs d'activités spécifiques [33] Présenter les enjeux, les solutions disponibles, les étapes d'une opération pour les secteurs concernés [34] Présenter les différents aspects des solutions spécifiques disponibles [35] Organiser, concevoir, animer et évaluer une session de formation des relais de terrain [3]	Enjeux, pratiques (données qualitatives et quantitatives), principes, techniques et matériel de valorisation et de compostage des déchets verts et des déchets de cuisine (règles d'utilisation et de conduite, points de vigilance, problèmes rencontrés-actions correctives, indicateurs de bon ou de mauvais fonctionnement) [26] Enjeux, principes et techniques du jardinage au naturel (le paillage, le rôle du compost, les décomposeurs, conduite du compostage : mélange déchets putrescibles-structurants- retournements-humidification-aération-criblage du compost-utilisation du compost) [27] « Etat de l'art » de la gestion des biodéchets dans les établissements concernés [32] Enjeux, solutions disponibles, les étapes d'une opération spécifique à chaque secteur (habitat collectif, restauration, services d'espaces verts, paysagistes, commerces de denrées alimentaires...) [33] Principes, techniques, matériels, conditions et limites d'utilisation, coûts des solutions spécifiques disponibles [34]	Pratiquer, connaître et transmettre la pratique des différentes techniques de compostage [28] Pratiquer, connaître et transmettre les pratiques de gestion écologique des jardins [29] Utiliser les techniques et matériels de gestion écologique des jardins [30] Diagnostiquer une pratique, une installation à partir d'indicateurs (jardinage, gestion et valorisation des déchets verts, implantation-techniques-conduite du dispositif de compostage-qualité du compost et son utilisation) [31] Concevoir, animer et évaluer une session de formation. Gérer un groupe en formation [35]	[3]

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RELAIS DE TERRAIN	Créer et animer un réseau de relais	Définir et créer le réseau (objectifs, membres, outils, moyens)	[20] [21] [36] [37] Animer un réseau [8]	[20] Les besoins d'accompagnement des relais de terrain [36]	[21] Animer un groupe [37]	[8]
		Programmer, suivre, développer les activités des relais (réunions périodiques...)	[20] [21] [37] [8] Animer un réseau	[20] [36]	[21] [37]	[8]
		Organiser et animer des réunions d'échanges, visites, formations....	[20] [21] [37] [8] Animer un réseau	[20] [36]	[21] [37]	[8]
		Organiser et animer la communication sur les activités du réseau	[20] [21] [37] [8] Animer un réseau	[20] [36]	[21] [37]	[8]



RETOUR
SOMMAIRE
Maître
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS	Informers les élus et les services des communes	<i>Organiser des réunions d'information des élus des communes du territoire</i>	[38] [39] Compétences génériques	<i>Missions et compétences des collectivités [38]</i>		<i>Respecter les règles ou habitudes de fonctionnement des collectivités [39]</i>
		<i>Organiser des réunions d'information des services communaux concernés (espaces verts, restauration...)</i>	[40] [41] Compétences génériques	<i>Les différentes délégations et l'organisation des services concernés [40]</i>		<i>Respecter les règles ou habitudes de fonctionnement des services [41]</i>
		Transmettre des éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication	[42] Analyser les problématiques biodéchets de la collectivité et des services des collectivités [43] Identifier et sélectionner les sources d'information [44] Compétences génériques	« État de l'art » de la gestion des biodéchets sur le territoire et dans les services des collectivités (restauration collective, espaces verts...) [42] Ressources, sources d'informations [43]	Utiliser des outils, logiciels de présentation [44]	
		Partager l'information lors des réunions	45] Analyser les enjeux, les solutions disponibles, les étapes d'une opération [46] [47] Compétences génériques	Enjeux, solutions disponibles, étapes d'une opération... [45]	Utiliser du matériel de vidéo projection [46] Utiliser des techniques d'animation [47]	
	Informers le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands	<i>Organiser et planifier des interventions avec les services concernés des collectivités</i>	[48] [49] Compétences génériques	<i>L'organisation des établissements et services concernés [48]</i>		<i>Respecter les règles ou habitudes de fonctionnement des établissements et des services concernés [49]</i>
		Transmettre les éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication	[1] [44] Compétences génériques [2] [43]	[26] [27]	[44]	

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS (SUITE)	Informer le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands (suite)	Animer et délivrer l'information lors des réunions publiques	[26] [27] [28] [29]	[26] [27]	[28] [29] [46] [47]	[3]
		Animer des visites d'installations domestiques, d'ateliers de démonstration, de jardinage au naturel	[30] [31] [50] Reconnaître quelques plantes, insectes et auxiliaires du compost	[27]	[30] [31] Reconnaître quelques plantes, insectes et auxiliaires du compost [50]	[3]
		Animer des stands sur la gestion de proximité des biodéchets et le jardinage au naturel	[26] [27] [28] [29] [8]	[26] [27]	[28] [29]	[8]
	Informer producteurs de biodéchets non ménagers	Organiser et planifier des interventions avec les responsables des services ou des établissements	[48] [49] Compétences génériques	[48]		[49]
		Transmettre les éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication	[32] [51] [45] [46] Compétences génériques	[32] Les ressources d'informations spécifiques aux secteurs [51]	[44]	
		Animer et délivrer l'information lors des réunions	[33] [46] [47] Compétences génériques	[33]	[46] [47]	[3]
		Animer des visites, ateliers pratiques et de démonstration	[34] [52] Transmettre les solutions techniques et pratiques pour la réduction / le recyclage des biodéchets et déchets verts	[34]	[52] Expliquer le fonctionnement des organisations-techniques et matériels spécifiques présentés	[3]
	Sensibiliser des scolaires	Planifier des animations avec les établissements scolaires	[49] [53] Compétences génériques	Organisation d'interventions en milieu scolaire [53]		[49]
		Transmettre des éléments de connaissances techniques pour les supports pédagogiques	[43]	[43]		
		Animer des sessions d'information, de sensibilisation	[43]	[43]		

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DOMESTIQUE BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	<i>Organiser des consultations (questions, modalités, outils...)</i>	[54] Définir et mettre en place les méthodes et outils de consultation des usagers sur la thématique	Méthodes et outils de consultation des usagers sur la thématique [54]		
		Réaliser ou faire réaliser des consultations et visites	[55] Communiquer oralement et animer des travaux pratiques sur les opérations de Prévention-Gestion domestique biodéchets sur le territoire [27] [28] [29] [50] [30] [31] [3]	[26] [27]	[28] [29] [30] [31] [50] Adapter et Utiliser les outils de consultation [55]	[3]
		Analyser les données	[56] Compétences génériques		Utiliser des outils d'analyse spécifiques [56]	
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements, équipements, aspects techniques et financiers)	[26] [27] [28] [29] [30] [31] [57] Sélectionner des techniques et matériels à partir d'une analyse multicritère (qualité, usage, coût)	[26] [27]	[28] [29] [30] [31] Sélectionner des techniques et matériels à partir d'une analyse multicritère (qualité, usage, coût) [57]	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)	<i>Organiser la fourniture des équipements en concertation avec les différents services (planification des commandes, livraison, suivi de la distribution et du fichier usagers,...)</i>	[26] [27] Compétences génériques	[26]		[27]

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/ connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION- GESTION DOMESTIQUE BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE (SUITE)	Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...) (suite)	Distribuer les équipements	[26] [27] [28] [29] [30] [31] [8] [58] Transmettre oralement et pratiquement les bonnes pra- tiques aux particuliers	[26] [27]	[28] [29] [30] [31] Transmettre oralement et pratiquement les bonnes pratiques aux particuliers [58]	[3]
		Conseiller des usagers sur l'utilisation	[26] [27] [28] [29] [30] [31] [58]	[26] [27]	[28] [29] [30] [31] [58]	[3]
		Assister des usagers au téléphone	[26] [27] [28] [29] [30] [31] [3] [58]	[26] [27]	[28] [29] [30] [31] [58]	[3]
		Visiter, diagnostiquer et conseiller sur site	[26] [27] [28] [29] [30] [31] [3] [58]	[26] [27]	[28] [29] [30] [31] [58]	[3]
	Suivre, évaluer les opérations et remonter les infor- mations / besoins	<i>Organiser (définir procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions)</i>	[9] [10]	[9]	[10]	
		Réaliser et /ou faire réaliser des enquêtes et des campagnes de caractérisation des déchets	[27]-[28]-[29] [50] [30] [31] [3] [59] Réaliser une caractérisa- tion (qualitative et quantitative) de bacs de déchets ménagers résiduels [60] Compétences génériques	[27]	[28] [29] [30] [31] Réaliser une caracté- risation (qualitative et quantitative) de bacs de déchets ménagers résiduels [59] Adapter et utiliser les outils d'évaluation [60]	[3]
		Évaluer les actions et restituer le bilan	[18] [19]	[18]	[19]	



RETOUR
SOMMAIRE
Maître
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/ connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION -GESTION PARTAGÉE (SEMI- COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins	<i>Organiser et planifier des opérations à l'échelle de la collectivité</i>	[27] [28] [29]	[27] [28]	[29]	
		Organiser et animer la concertation avec les maîtres d'ouvrage	[32] [33] [34] [52] [3] [61] Expliquer les enjeux, les solutions disponibles, les principales étapes d'un projet de Prévention-Gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire [62] Conduire une concertation	[32] [33] [34]	[52] Expliquer les différentes étapes d'un projet sur la thématique [61] Conduire une concertation [62]	[3]
		Informer les personnels et usagers	[33] [3] [61]	[32] [33] [34]	[52] [61]	[3]
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Organiser et réaliser/faire réaliser des diagnostics des établissements	[8] [63][64] Réaliser, suivre un diagnostic dans un établissement	Méthode de diagnostic (bilan production et gestion des biodéchets-analyse des contraintes et opportunités organisationnelles, techniques et économiques : prévention-tri-implantation compostage-moyens humains...). Traduction pour les secteurs concernés [63]	Réaliser-Suivre un diagnostic [64]	[3]
		Définir les actions et les dispositifs (organisations, aménagements équipements, aspects techniques et financiers)	[32] [33] [34] [52] [57]	[32] [33] [34]	[52] [57]	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets	Former des relais de terrain. (Un exemple de la diversité des relais de terrains : formation des responsables des espaces verts et de leur équipe)	[32] [33] [34] [52] [65] [66] [67] Construire une compétence collective d'animation-conduite, suivi, évaluation des dispositifs en place Identifier et sélectionner les partenaires par des techniques d'enquête Partager les bonnes pratiques d'espaces verts municipaux Présenter les outils disponibles (livres, sites internet...)	[32] [33] [34] Pratiques des jardiniers communaux, différences avec les jardins privés Techniques et pratiques des voies de valorisation et de réduction des déchets verts [65]	[52] Construire une compétence collective d'animation-conduite, suivi, évaluation des dispositifs en place [66]	Faciliter les échanges, écouter et intervenir en s'appuyant sur les interventions des apprenants (expériences pratiques, réflexions). Valoriser les bonnes pratiques [67]

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/ connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI- COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE (SUITE)	Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets (suite)	Superviser l'installation des équipements et de l'organisation	[23] [52] [68] Utiliser et vérifier le bon fonctionnement des dispositifs en place	[34]	[52] Utiliser et vérifier le bon fonctionnement des dispositifs en place [69]	
		Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage	[23] [52] [69]	[34]	[52] [69]	
	Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins	<i>Organiser (définir procédures, outils de suivi et d'évaluation, planifier les actions)</i>	[16] [18] [17] [19]	[16] [18]	[17] [19]	
		Consulter régulièrement les relais de terrain	[69] [70] Transmettre la méthode et les outils de suivi et d'évaluation [71] Diagnostiquer à partir d'indicateurs, le fonctionnement du dispositif (jardinage, gestion et valorisation des déchets verts, implantation, techniques, conduite du dispositif de compostage, qualité du compost et son utilisation...)	Méthodes et outils d'évaluation de ce type de dispositif [69]	Transmettre l'usage des outils aux relais de terrain [70] Diagnostiquer une pratique, une installation de compostage partagé ou autonome en établissement à partir d'indicateurs [71]	
		Visiter et vérifier périodiquement les dispositifs	[69] [71]	[69]	[71]	
		Transmettre l'usage des outils aux relais de terrain	[69] [70] [71]	[69]	[70] [71]	
		Contribuer à l'évaluation de l'installation	[18] [19]	[18]	[19]	
		Evaluer les actions et restituer le bilan	[18] [19]	[18]	[19]	[3] [8]

Architecture du dispositif de formation des maîtres-composteurs

Ont été retenues pour constituer le dispositif de formation des MC, les activités de base et les activités optionnelles relevant du compostage partagé et du compostage autonome en établissement.

Les autres activités optionnelles (génériques ou occasionnelles) ne sont pas incluses dans ce dispositif.

La formation est organisée en sept unités. Chacune des unités est déclinée en deux ou trois modules, permettant des parcours à la carte.

POINT DE VIGILANCE : Le Maître-composteur doit suivre tous les modules des guides-composteurs, dont l'intégralité des modules de spécialisation. Compte tenu de cette nécessité, la durée totale minimale de la formation est de 11,5 jours.

Unité GC1 - Exercer la fonction de guide composteur : les fondamentaux Durée : 2 j

Délai minimum d'un mois entre le module GC11 et le module GC13 afin de permettre la mise en pratique des acquis du module GC11

- **Module GC11 - Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques** - Durée 1j
- **Module GC12 - Informer les publics** - Durée 1/2 j
- **Module GC13 - Définir le rôle et les missions du guide-composteur** - Durée 1/2 j

Unité GC2 - Exercer la fonction de guide-composteur : les spécialisations - Durée : 2 j

- **Module GC21 - Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts**
Durée : 1/2 j-1j
- **Module GC22 - Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)** - Durée : 1/2 j-1j
- **Module GC23 - Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantines scolaires, entreprises...)** - Durée : 1/2 j-1j
- **Module GC24 - Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage)** - Durée : 1/2 j-1j
- **Module GC25 - Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches**
Durée : 1/2 j-1j

Ce module sera pris en charge par des formateurs spécialisés sur cette activité

Unité MC1 - Exercer la fonction de maître-composteur : les perfectionnements Durée : 2j

Prérequis : avoir suivi le module GC11 de l'unité GC1 et l'ensemble des modules de l'unité GC2 de la formation guide-composteur ou justifier d'une expérience professionnelle / personnelle significative dans les domaines concernés.

- **Module MC11 - Diagnostiquer une opération de gestion de proximité des biodéchets**
- **Module MC12 - Analyser le fonctionnement des sols**
- **Module MC13 - Pratiquer différentes techniques de compostage**

Unité MC2 - Exercer la fonction de maître-composteur : animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets - Durée : 2j

- **Module MC21 - Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion domestique**
- **Module MC22 - Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective)**
- **Module MC23 - Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion autonome en établissement**

Unité MC3 - Exercer la fonction de maître-composteur : Informers les différents publics - Durée : 1j

Prérequis : avoir suivi le module GC12 de l'unité GC1 de la formation guide-composteur (ou formation équivalente) ou justifier d'une expérience professionnelle/personnelle significative dans les domaines concernés.

- **Module MC31 - Analyser les enjeux, les publics-cibles, les stratégies**
- **Module MC32 - Adapter sa/ses prestation(s) en fonction du public-cible**
- **Module MC33 - Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement**

Unité MC4 - Exercer la fonction de maître-composteur : mobiliser et accompagner les relais de terrain (guides-composteurs, référents de site) - Durée : 1j

Prérequis : avoir suivi le module GC13 de l'unité GC1 de la formation guide-composteur (ou formation équivalente) ou justifier d'une expérience professionnelle/personnelle significative dans les domaines concernés.

- **Module MC41 - Définir les rôles et missions des guides-composteurs et des référents de site**
- **Module MC42 - Animer des groupes et/ou un réseau de guides-composteurs**
- **Module MC43 - Organiser le suivi des guides-composteurs**

Unité MC5 - Exercer la fonction de maître-composteur : conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur un territoire - Durée : 1j

- **Module MC51 - Définir le cadre du projet**
- **Module MC52 - Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation**

Dispositif de formation des Maîtres-Composteurs

Certaines séquences reprennent des notions abordées antérieurement dans le module 2 de l'ADEME « Construire et piloter l'opération dans sa collectivité » du dispositif de formation « Réussir une opération de promotion du compostage domestique ». Elles seront signalées par le logo suivant : 

RAPPEL POINT DE VIGILANCE : Le Maître-composteur doit suivre tous les modules des guides-composteurs, dont l'intégralité des modules de spécialisation.

🕒 Unité MC1 - Exercer la fonction de maître-composteur : les perfectionnements techniques - *Durée : 2j*

Prérequis : avoir suivi le module GC11 de l'unité GC1 et l'ensemble des modules de l'unité GC2 de la formation guide-composteur ou justifier d'une expérience professionnelle / personnelle significative dans les domaines concernés.

Module MC11 : diagnostiquer une opération de gestion de proximité des biodéchets

- Définir et mettre en œuvre les techniques de base en gestion de proximité des biodéchets : approche prévention, tonte mulching, paillage avec divers matériaux, diagnostic d'un tas de compost...
- Gérer la saisonnalité de la production des déchets
- Elaborer et utiliser des fiches types pour la conduite d'un diagnostic de gestion domestique des biodéchets chez un particulier
- Identifier et lister les questions habituelles des usagers : liste par les stagiaires et préparation de fiche par question à l'aide des documents disponibles
- Elaborer et utiliser des fiches types pour la conduite d'un diagnostic de site de compostage partagé ou en compostage autonome en établissement

Méthode pédagogique suggérée : mise en situation, visite d'un jardin avec une animation conduite par les stagiaires, QCM d'évaluation

Module MC12 - Analyser le fonctionnement des sols

- Identifier les éléments d'analyse du système écologique « sol » (bases de la pédologie) :
 - définition et description du système écologique « sol »
 - les constituants inertes et les êtres vivants
 - les propriétés du sol (texture, structure, porosité, complexe argilo-humique...)
 - formation, évolution et classification élémentaire des sols
 - formation de l'humus et les différentes formes d'humus
- Définir et décrire les transformations biologiques dans le sol :
 - importance de la faune dans le sol
 - chaînes et réseaux alimentaires du sol
 - effets de l'addition de compost sur les propriétés du sol et sur la croissance des plantes
 - conditions d'application des composts en fonction de leurs origines et de leurs caractéristiques

Méthode pédagogique suggérée (option) : sortie de terrain avec reconnaissance des divers éléments de pédagogie et de la biologie du sol.

Module MC13 - Pratiquer différentes techniques de compostage (choix des techniques, dimensionnement des installations...)

- Identifier les spécificités des différentes techniques et matériaux et les règles de dimensionnement des installations (compostage en tas, composteur en bois et en plastique)
- Réaliser des mélanges à partir de déchets carbonés (broyat, paille, feuilles, copeaux) et déchets azotés (tonte de gazon, déchets fruits et légumes : restauration et particuliers)
- Analyser les résultats : ouverture des tas, commentaires, animation par chaque groupe (1 à 2 mois plus tard)

Méthode pédagogique suggérée : exercices pratiques de compostage, 3 groupes (compostage en tas, composteur en bois et en plastique), tests effectués au moins 1 à 2 mois plus tard

🕒 Unité MC2 - Exercer la fonction de maître-composteur : animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets - *Durée : 2j*

Module MC21 - Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion domestique

- Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins (méthode et outils) 🌐
- Sélectionner les matériels et techniques 🌐
- Accompagner les usagers dans les changements de leurs pratiques (méthode et outils) 🌐
- Suivre et évaluer les actions d'une opération (objectifs, méthode, outils) 🌐

Module MC22 - Animer et mettre en place des opérations de Prévention-Gestion partagée (semi-collective)

- Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins (méthode et outils)
- Animer la concertation entre les acteurs (méthode et outils)
- Animer-organiser-réaliser des diagnostics de sites potentiels
- Sélectionner et dimensionner les organisations-techniques et matériels envisageables à partir d'une analyse multicritère (qualité, usage, coûts...)
- Mobiliser et former des référents de gestion de proximité du site
- Superviser l'installation des équipements et de l'organisation et accompagner la mise en route
- Suivre et évaluer des opérations (objectifs, méthodes et outils)

Module MC23 - Animer et mettre en place des opérations de prévention-gestion autonome en établissement

- Consulter les services des communes, les établissements sur leurs pratiques et besoins (méthode et outils)
- Animer la concertation entre les acteurs (méthode et outils)
- Animer-organiser-réaliser des diagnostics de sites potentiels
- Sélectionner et dimensionner les organisations-techniques et matériels envisageables à partir d'une analyse multicritère (critères de qualité, d'usage, économiques...)
- Mobiliser et former des relais de terrain : guides-composteurs et référents de site
- Superviser l'installation des équipements et de l'organisation et accompagner la mise en route
- Suivre et évaluer des opérations (objectifs, méthodes et outils)

🕒 Unité MC3 - Exercer la fonction de maître-composteur : informer les différents publics - *Durée : 1j*

Prérequis : avoir suivi le module GC12 de l'unité GC1 de la formation guide-composteur (ou formation équivalente) ou justifier d'une expérience professionnelle/personnelle significative dans les domaines concernés

Module MC31 - Analyser les enjeux, les publics cibles, les stratégies

- Identifier les problématiques biodéchets de la collectivité et des services, les compétences respectives des collectivités et leur articulation 🌐
- Identifier les problématiques biodéchets des ménages, leurs pratiques actuelles et celles à encourager 🌐
- Identifier les problématiques biodéchets spécifiques à l'habitat collectif : nature des déchets, organisation de la gestion, responsabilités et attentes respectives des résidents, bailleurs et collectivités

Module MC32 - Adapter sa/ses prestation(s) en fonction du public-cible

- Identifier les publics-cibles 🌐
- Adapter sa prestation, son vocabulaire et son attitude en fonction du public (techniques de communication)
- Elaborer ou participer à l'élaboration des outils de communication (guide de compostage, articles de presse...) à l'attention des élus, des collectivités, du grand public 🌐

Module MC33 - Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement

- Identifier les problématiques biodéchets spécifiques de certains secteurs d'activités (restauration, commerces de denrées alimentaires...) 🌐
- Identifier les enjeux, les démarches et les solutions à la disposition des établissements visant la réduction et la valorisation de leurs déchets alimentaires et les filières disponibles
- Identifier la place du compostage autonome parmi l'ensemble des solutions disponibles 🌐

► **Unité MC4 - Exercer la fonction de maître-composteur : mobiliser et accompagner les relais de terrain (guides composteurs, référents de site...) - Durée : 1j**

Prérequis : avoir suivi le module GC12 de l'unité GC1 de la formation guide composteur (ou formation équivalente) ou justifier d'une expérience professionnelle/personnelle significative dans les domaines concernés.

Module MC41 - Définir les rôles et missions des guides-composteurs et des référents de site

Définir la fonction, les actions possibles, la place des guide-composteur dans le dispositif de minimisation des déchets, le périmètre d'intervention des guide-composteur et des référents de site 

Module MC42 - Animer des groupes et/ou un réseau de GC

Recruter, encadrer les guides composteurs 

Module MC43 - Organiser le suivi des GC

Assurer le suivi et identifier les conditions de réussite 

► **Unité MC5 - Exercer la fonction de maître-composteur : conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur un territoire**
Durée : 1j

Cette unité sera transversale et conduite sur une durée d'environ 6 mois. Elle constituera une modalité d'évaluation des acquis de la formation.

Module MC51 - Définir le cadre du projet

- Rédiger un projet en lien direct avec le développement du compostage de proximité : parties prenantes, enjeux, publics cibles, types d'actions, d'information et de sensibilisations,
- Mettre en évidence les spécificités de la conduite de projet propres aux fonctions de maître-composteur
- Mettre en place des réalisations en lien avec la gestion de proximité des biodéchets sous toutes ses formes : création d'un site de compostage partagé ou autonome en établissement...

Méthode pédagogique suggérée : présentation d'exemples, réalisation d'un travail personnel (mémoire), accompagnement personnalisé (choix du thème du mémoire, rédaction du sommaire et des chapitres...)

Module MC52 - Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation

- Evaluer la pertinence de la démarche proposée pour le développement du compostage de proximité, le lien avec les politiques déchets du territoire
- Evaluer les conditions de la réussite pour ce projet : fidélité et efficacité des plans d'actions et de communication
- Evaluer les capacités à s'exprimer en public

Méthode pédagogique suggérée : présentation en public devant les autres stagiaires et un groupe de formateurs

Référentiels acteurs-formations : gestion de proximité des biodéchets

GUIDE COMPOSTEUR

▶ RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	P. 52
▶ RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	P. 54
▶ ARCHITECTURE DU DISPOSITIF DE FORMATION	P. 59

Remerciements

Nous tenons à remercier les collectivités et les associations ayant participé à l'enquête préalable à la constitution de ce référentiel, les organismes de formation et les participants aux groupes de travail.

Nous tenons à remercier également Rennes Métropole (35), le SIAVED (59), le représentant du MEDDTL.

Nos remerciements aux experts partenaires Stéphane LE GUEN (Terhao), et tout particulièrement à Roger PROIX (GESPER), Christian NACHEN (Compostage éco-citoyen), Vincent GOBBE (Comité Jean Pain) et Denis PEPIN (Jardinier Conseil, conférencier, formateur) pour leur très fort investissement dans ce projet.

Equipe pédagogique

- Responsable technique : Denis MAZAUD (ADEME)
- Responsable pédagogique : Sylvie PINEAU (ADEME)

REMARQUE PRÉALABLE À LA LECTURE DES RÉFÉRENTIELS

Afin de faciliter votre appropriation des référentiels, nous vous invitons à consulter :

- **le guide méthodologique** : mode d'emploi des référentiels
- **le glossaire** : principaux termes techniques employés dans les référentiels



RETOUR
SOMMAIRE
**Guide
Composteur**



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Guide-composteur

1. Désignation des fonctions

Guide-composteur (GC).

Un **guide-composteur** est un **ambassadeur** de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés. Il a essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement.

2. Description des activités

Les activités visées peuvent être regroupées en quelques grandes fonctions. (cf. tableau >>>)

3. Cadres d'exercice les plus fréquents

► Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le guide-composteur pourra être un habitant de la commune assurant bénévolement sa mission. Il pourra également être élu/salarié d'une collectivité ou d'une association dont le statut ou l'activité le conduit habituellement à informer le grand public.

► Responsabilité et autonomie caractérisant le poste ciblé

Qu'il soit habitant bénévole, salarié d'une collectivité ou d'une association, il agit en étroite collaboration avec le maître-composteur (ou faisant office de maître-composteur). Celui-ci pourra lui proposer un cadre pour ses interventions (convention...), lui fournir un soutien matériel et logistique. Il l'accompagne également dans l'organisation et le suivi de ses actions.

Il est admis que le cadre d'intervention peut être sensiblement différent entre les salariés et les bénévoles (relation de partenariat avec les collectivités pour les bénévoles ; le cadre d'intervention doit pouvoir renforcer leur motivation pour pérenniser leur engagement ; le bénévole disposera d'une certaine autonomie pour l'organisation de ses activités).

Parmi l'ensemble des activités et tâches présentées, le degré d'implication des guide-composteurs pourra être plus ou moins important selon l'organisation et les moyens de la structure dans laquelle il œuvre et selon son statut (bénévole ou salarié).

Contrairement au référent de site, l'activité « accompagnement pratique des opérations » assurée par les guides-composteurs est centrée à ce jour sur la gestion domestique des biodéchets. En fonction des contextes locaux, ces activités pourraient rapidement s'élargir à la « gestion intégrée des déchets verts », au « compostage partagé » (semi-collectif) et au « compostage autonome en établissement ».

Les actions d'information et d'accompagnement vers les différents publics visés imposeront des interventions en soirée et week-end.

FONCTION 2 : Mobilisation et accompagnement des relais de terrain

- Mobiliser des relais de terrain

FONCTION 3 : Information globale et sensibilisation des différents publics

- Informer le grand public en réunion publique, visite d'installations ou sur des stands
- Informer les producteurs de biodéchets non ménagers
- Sensibiliser des scolaires

FONCTION 4 : Animation pratique des opérations de Prévention-Gestion domestique des biodéchets sur le territoire

- Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins
- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
- Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)
- Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins

FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire

- Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins
- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
- Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets
- Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins

Référentiel d'activités

De manière à préciser le cœur de métier du guide-composteur, le tableau suivant distingue les tâches effectuées, en fonction de son statut, par un guide-composteur salarié **[GCS]** et guide-composteur bénévole **[GCB]** et les différents niveaux d'implication d'un chargé de mission déchets des collectivités **[CMD]**, d'un maître-composteur **[MC]**, d'un référent de site **[RS]** ou autre personne relai.

Il distingue également les tâches de base **[B]**, les tâches optionnelles **[O]** qui apparaissent *en italique* dans le tableau et les contributions éventuelles **[C]**.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS								
Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS	
MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RELAIS DE TERRAIN	<i>Mobiliser des relais de terrain</i>	<i>Rechercher et identifier des personnes et structures ressources ; préciser le cadre de leur intervention</i>	C	B		O		
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS	Informer le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands	Communiquer sur la gestion domestique des biodéchets		C	B	B		
		Communiquer sur le jardinage au naturel, paillage, essences à croissance lente		C	B	B		
		Communiquer sur le compostage partagé (semi-collectif)		C	B	B		
		Communiquer sur le compostage autonome en établissement		C	O	B		
	Informer les producteurs de biodéchets non ménagers	<i>Transmettre les éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication</i>			B		O	
		<i>Animer et délivrer l'information lors des réunions</i>			B	O	O	
		<i>Animer des visites, ateliers pratiques et de démonstration</i>			B	O	O	
	Sensibiliser des scolaires	<i>Planifier des animations avec les établissements scolaires</i>		B	O	O	O	
		<i>Animer des sessions d'information, de sensibilisation</i>			O	O	O	

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCB	GCS	RS	
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION- GESTION DOMESTIQUE BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	Réaliser ou faire réaliser des consultations et visites		B		○		
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Rechercher, analyser les caractéristiques et performances des différentes techniques et matériels		B		○		
	Mettre en place les actions et dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)	Distribuer les équipements			B		○	
		Conseiller des usagers sur l'utilisation des équipements			B	B	B	
		Assister des usagers au téléphone			B	○	○	
		Visiter, diagnostiquer et conseiller sur site			B	B	B	
	Suivre et évaluer les actions et remonter les informations / besoins	Réaliser et /ou faire réaliser des enquêtes et des campagnes de caractérisation des déchets			B		○	
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION- GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins	Organiser et animer la concertation avec les maîtres d'ouvrage	C	B		○		
		Informar les personnels et usagers		B		○		
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Organiser et réaliser/faire réaliser des diagnostics des établissements	C	B		○		
		Valider et préciser les solutions et les dispositifs (organisations, aménagements, équipements, aspects techniques, financiers sociaux et pédagogiques)	B	B		○	C	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets	Transmettre les consignes aux usagers				○	B	C
		Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage			B	○	○	C
	Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins	Visiter et vérifier périodiquement les dispositifs			B	○	○	C
		Contribuer à l'évaluation de l'installation			B	○	○	C

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles

Référentiel de compétences

Le tableau suivant fait état des compétences nécessaires à la réalisation de chaque tâche.

Ces compétences - spécifiques ou génériques (nécessaires à la réalisation de la tâche mais non spécifiques à la gestion de proximité des biodéchets) - sont déclinées en savoirs/connaissances, savoir-faire techniques et savoir-faire relationnels auxquels les objectifs de formation devront répondre.

A chaque savoir est associé un index [x] permettant d'identifier à quelle compétence il est à rapporter. Lorsque le savoir intervient pour la première fois, son index apparaît en gras.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES						
Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RELAIS DE TERRAIN	Mobiliser des relais de terrain	Rechercher et identifier des personnes et structures ressources ; préciser le cadre de leur intervention	[1] [2] Définir la place et les conditions d'intervention des relais de terrain [3] Compétences génériques	La place et le rôle des relais de terrain dans les dispositifs de gestion de proximité des biodéchets [1]	Définir les missions et les conditions d'intervention des relais de terrain [2]	Adapter sa prestation, son vocabulaire et son attitude au public [3]
		Communiquer sur la gestion domestique des biodéchets	[4] Communiquer oralement et animer des travaux pratiques sur la gestion domestique des biodéchets [5] Diagnostiquer à partir d'indicateurs des pratiques de gestion domestique des biodéchets [6][7] Compétences génériques [3]	Enjeux, pratiques (données qualitatives et quantitatives), principes, techniques et matériel de valorisation et de compostage des déchets verts et des déchets de cuisine (règles d'utilisation et de conduite, points de vigilance, problèmes rencontrés-actions correctives, indicateurs de bon ou de mauvais fonctionnement) [4]	Pratiquer, connaître et transmettre la pratique des différentes techniques de compostage [5] Utiliser du matériel de vidéo projection [6] Utiliser des techniques d'animation [7]	[3]
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS	Informier le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands	Communiquer sur le jardinage au naturel, paillage, essences à croissance lente	[8] Communiquer oralement et animer des travaux pratiques sur le jardinage au naturel, le paillage, la réduction des déchets verts [9] Diagnostiquer à partir d'indicateurs des pratiques de jardinage au naturel [6][7] [3]	Principes et techniques du jardinage au naturel (paillage, rôle du compost, auxiliaires, essences et gazon à croissance lente, fonte-mulching...), reconnaître quelques plantes, insectes et autres décomposeurs du compost [8]	Pratiquer, connaître et transmettre les pratiques de gestion écologique des jardins. Diagnostiquer une pratique, une installation à partir d'indicateurs [9] [6] [7]	[3]

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
INFORMATION GLOBALE ET SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS (SUITE)	Informier le grand public en réunion publique, visite d'installations et sur des stands (suite)	Communiquer sur le compostage semi-collectif	[10] [11] [12] Communiquer oralement et animer des travaux pratiques sur l'organisation et les principes techniques, les enjeux, les solutions disponibles, les étapes d'une opération de CSC [3] [6] [7]	Enjeux, solutions disponibles, étapes d'une opération de CSC, prévention et compostage des biodéchets, mobilisation, concertation... [10] Principes, techniques, matériels, domaines et limites d'utilisation, organisation, conditions techniques et économiques d'installation et de fonctionnement [11]	Expliquer le fonctionnement des organisations, principes techniques et matériels spécifiques présentés [12] [6] [7]	[3]
		Communiquer sur le Compostage Autonome en Etablissement	[13] [14] Communiquer oralement et animer des travaux pratiques sur l'organisation et les principes techniques, les enjeux, les solutions disponibles, les étapes d'une opération de CAE [3]	Enjeux, solutions disponibles, étapes d'une opération de CAE [13]	Expliquer le fonctionnement des organisations, principes techniques et matériels spécifiques présentés [14] [6] [7]	[3]
	Informier les producteurs de biodéchets non ménagers	<i>Transmettre les éléments de connaissances techniques pour les supports d'information et de communication</i>	[15] [16] Analyser les problématiques biodéchets de secteurs d'activités spécifiques [6] [7]	« État de l'art » de la gestion des biodéchets dans les établissements concernés [15] Les ressources d'informations spécifiques aux secteurs [16]	[6] [7]	
		Animer et délivrer l'information lors des réunions	[17] Présenter les enjeux, les solutions disponibles, les étapes d'une opération (prévention et compostage des biodéchets) pour les secteurs concernés [7] [8] Sans objet	Enjeux, solutions disponibles, les étapes d'une opération spécifique à chaque secteur (restauration, service d'espaces verts, paysagistes, commerces de denrées alimentaires...)[17]	[6] [7]	[3]
		Animer des visites, ateliers pratiques et de démonstration	[18] [19] Présenter les différents aspects des solutions spécifiques disponibles	Principes, techniques, matériels, conditions et limites d'utilisation, coûts des solutions spécifiques disponibles [18]	Expliquer le fonctionnement des organisations-techniques et matériels spécifiques présentés. Transmettre les solutions techniques et pratiques pour la réduction/recyclage des biodéchets et déchets verts [19]	[3]
	Sensibiliser des scolaires	Animer des sessions d'information, de sensibilisation	[20] Identifier et sélectionner les sources d'information (outils pédagogiques...)	Identifier et sélectionner les sources d'information (outils pédagogiques...)[20]		

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/ connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION DOMESTIQUE BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	Réaliser ou faire réaliser des consultations et visites	[21] [22] [23] [24] Connaître et pratiquer la gestion écologique des jardins et le compostage domestique Diagnostiquer des pratiques [1] [2] [3] [5] [6] [7] [9]	[1] [6]	Reconnaître quelques plantes, insectes et auxiliaires du compost [21] Utiliser les techniques et matériels de gestion écologique des jardins [22] Diagnostiquer une pratique, une installation à partir d'indicateurs (jardinage, gestion et valorisation des déchets verts, implantation-techniques - conduite du dispositif de compostage - qualité du compost et son utilisation) [23] Adapter et utiliser les outils de consultation [24] [2] [5] [7] [9]	[3]
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Rechercher, analyser les caractéristiques et performances des différentes techniques et matériels	[25] Sélectionner des techniques et matériels à partir d'une analyse multicritère [1] [6] [2] [7] [22] [23]	[1] [6]	[2] [7] [22] [23] Sélectionner des techniques et matériels à partir d'une analyse multicritère (qualité, usage, coûts) [25]	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage...)	Distribuer les équipements	[1] [6] [2] [7] [22] [23] [3] [26] Transmettre oralement et pratiquement les bonnes pratiques aux particuliers	[1] [6]	[2] [7] [22] [23] Transmettre oralement et pratiquement les bonnes pratiques aux particuliers [26]	[3]
		Conseiller des usagers sur l'utilisation	[1] [6] [2] [7] [22] [23] [3] [26]	[1] [6]	[2] [7] [22] [23]	[3]
		Assister des usagers au téléphone	[1] [6] [2] [7] [22] [23] [3] [26]	[1] [6]	[2] [7] [22] [23]	[3]
		Visiter, diagnostiquer et conseiller sur site	[1] [6] [2] [7] [22] [23] [3] [26]	[1] [6]	[2] [7] [22] [23]	[3]
	Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins	Réaliser et/ou faire réaliser des enquêtes et des campagnes de caractérisation des déchets	[1] [6] [2] [7] [22] [23] [3] [27] Utiliser les outils d'évaluation [28] Réaliser une caractérisation (qualitative et quantitative) de bacs de déchets ménagers résiduels		Utiliser les outils d'évaluation [27] Réaliser une caractérisation (qualitative et quantitative) de bacs de déchets ménagers résiduels [28]	[3]

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins	Organiser et animer la concertation avec les maîtres d'ouvrage	[3] [15] [17] [18] [19] [29] Expliquer les enjeux, les solutions disponibles, les principales étapes d'un projet de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire [30] Conduire une concertation	[15] [17] [18]	[19] Expliquer les différentes étapes d'un projet sur la thématique [29] Conduire une concertation [30]	[3]
		Informers les personnels et usagers	[3] [15] [17] [18] [19] [29]	[15] [17] [18]	[19] [29]	[3]
	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Organiser et réaliser/faire réaliser des diagnostics des établissements	[3] [31] [32] Réaliser, suivre un diagnostic	Méthode de diagnostic (bilan production et gestion des biodéchets-analyse des contraintes et opportunités organisationnelles, techniques et économiques : prévention-tri-implantation compostage-moyens humains...). Traduction pour les secteurs concernés [31]	Réaliser-suivre un diagnostic [32]	[3]
		Définir les actions et les dispositifs (organisations, aménagements équipements, aspects techniques et financiers)	[20] [22] [23] [24] [33] Sélectionner des techniques et matériels à partir d'une analyse multicritère (qualité, usage, coûts)	[15] [17] [18]	[19] Sélectionner des techniques et matériels à partir d'une analyse multicritère [33]	



RETOUR
SOMMAIRE
Guide
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOMIE EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE (SUITE)	Mettre en place des actions et des dispositifs	Transmettre les consignes aux usagers	[34] [35] Utiliser et expliquer l'utilisation des différentes solutions techniques de compostage concernées	<i>Le fonctionnement des différentes techniques disponibles [34]</i>	<i>Pratiquer et transmettre la pratique d'utilisation des différentes techniques disponibles [35]</i>	[3]
		<i>Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage</i>	[18] [19] [36] Utiliser et vérifier le bon fonctionnement des dispositifs en place	[18]	[19] Utiliser et vérifier le bon fonctionnement des dispositifs en place [36]	
	Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins	<i>Visiter et vérifier périodiquement les dispositifs</i>	[37] [38] Diagnostiquer à partir d'indicateurs, le fonctionnement du dispositif (jardinage, gestion et valorisation des déchets verts, implantation, techniques, conduite du dispositif de compostage, qualité du compost et son utilisation...)	<i>Méthodes et outils d'évaluation de ce type de dispositif [37]</i>	<i>Diagnostiquer une pratique, une installation partagée (semi-collective) ou autonome en établissement à partir d'indicateurs [38]</i>	
		<i>Contribuer à l'évaluation de l'installation</i>	[39] [40] Tenir un tableau de bord d'une installation	<i>Les critères d'évaluation de l'installation [39]</i>	<i>Récupérer et archiver les données [40]</i>	



RETOUR
SOMMAIRE
Guide
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Architecture du dispositif de formation du guide-composteur

Ont été retenues pour constituer le dispositif de formation les activités de base et également les activités optionnelles relevant du compostage partagé et du compostage autonome en établissement du lombricompostage et du compostage des toilettes sèches.

Les autres activités optionnelles (génériques ou occasionnelles) ne sont pas incluses dans le dispositif.

La formation est organisée en deux unités : les fondamentaux et les spécialisations. Chacune des unités est déclinée en plusieurs modules, permettant des parcours à la carte.

📌 Unité GC1 - Exercer la fonction de guide composteur : les fondamentaux

Durée : 2 j

Délai minimum d'un mois entre le module GC11 et le module GC13 afin de permettre la mise en pratique des acquis du module GC1

- **Module GC11 Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques** - *Durée 1j*
- **Module GC12 Informer les publics** - *Durée 1/2 j*
- **Module GC13 Définir le rôle et les missions du guide-composteur** - *Durée 1/2 j*

📌 Unité GC2 - Exercer la fonction de guide-composteur : les spécialisations -

Durée : 2 j

Au moins un module obligatoire au choix pour devenir guide-composteur

- **Module GC21 Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts**
Durée : 1/2 j-1j
- **Module GC22 Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)** - *Durée : 1/2 j-1j*
- **Module GC23 Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantines scolaires, entreprises...)** - *Durée : 1/2 j-1j*
- **Module GC24 Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage)** - *Durée : 1/2 j-1j*
- **Module GC25 Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches**
Durée : 1/2 j-1j

Ce module sera pris en charge par des formateurs spécialisés sur cette activité

Dispositif de formation du guide-composteur

Certains modules ou certaines séquences de l'unité 1 (les fondamentaux) reprennent des notions abordées dans le module 1 du dispositif antérieur de formation de l'ADEME : « Réussir une opération de promotion du compostage domestique (2007-2011) ». Ils seront signalés par le logo suivant : 

📌 Unité GC1 - Exercer la fonction de guide-composteur et maître-composteur : les fondamentaux - *Durée : 2 j*

Délai minimum d'un mois entre le module GC11 et le module GC13 afin de permettre la mise en pratique des acquis du module GC1

Module GC11 : Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine - *Durée : 2 j*

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...), identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation,) et la complémentarité entre ces solutions
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte mulching, paillage...)
- Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- Etudier l'utilisation du compost
- Analyser différentes pratiques de gestion des biodéchets

Méthode pédagogique suggérée : visite d'un jardin, présentation des différentes manières de gérer les déchets des jardins, visite diagnostic d'un composteur et opération pratique (retournement, test du poing...), bilan

Module GC12 : Informer les publics - Durée : 1/2 j

- Définir les principes de la communication
- Identifier les préjugés du public, les socio-types
- Adapter son discours en fonction du public

Méthode pédagogique suggérée : mise en situation (jeu de rôle)

Module GC13 : Définir le rôle et les missions du guide-composteur - Durée : 1/2 j

- Analyser des pratiques de compostage de proximité (aspects techniques du compostage, partage de pratiques, actions)
- Identifier la fonction et la place du guide-composteur : enjeux, rôle, activités-clés, articulation avec les autres acteurs dans l'organisation, différences entre bénévoles et salariés, charte... 
- Définir et lister des actions envisageables sur son territoire 
- Collaborer avec sa collectivité 

► Unité GC2 - Exercer la fonction de guide-composteur, maître-composteur et référent de site : les spécialisations

Au moins un module obligatoire au choix pour devenir guide-composteur

Module GC21 : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts - Durée : 1j

- Identifier les différents déchets verts et leurs caractéristiques (les gros volumes, leur saisonnalité, les difficultés à composter...)
- Expliquer les raisons et les avantages du paillage
- Sélectionner les solutions par type de déchet vert ou par fonction : tonte de pelouse (tonte mulching, paillis, nourriture, réduction à la source, compostage...), feuilles mortes (paillis, compostage, terreau de feuilles), petits déchets du jardin et fleurs fanées (paillis, compostage...), branchages (broyage, compostage, paillage, fagots et chauffage, réduction à la source), les tailles des thuyas et autres résineux. Les déchets verts à éviter pour le paillis
- Mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique des jardins : broyage à la tondeuse, paillage au jardin d'ornement, au potager, au verger...

Méthode pédagogique suggérée : démonstrations et mises en pratique

Module GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé

Durée : 1/2 j-1 j

- Identifier les enjeux et la politique de la collectivité
- Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé (semi-collectif) et les différences avec le compostage domestique
 - Caractériser les déchets de cuisine acceptables, les déchets sources de nuisances et les déchets refusés
 - Analyser l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants : feuilles mortes, branches et brindilles broyées, autres ; expliquer pourquoi éviter le bois broyé provenant de palettes et bois de la construction et limiter la proportion des résineux
 - Organiser la gestion d'un site
 - Identifier les principes et le mode de fonctionnement
 - Définir l'organisation technique et matérielle : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication
 - Organiser la gestion des déchets bruns : fourniture préalable et en continu, stockage
 - Organiser le tamisage si nécessaire et définir l'utilisation du compost
- Organiser le lancement d'un site
 - Informé et conseiller les habitants/usagers
 - Constituer une équipe de bénévoles
 - Réaliser une enquête préalable
 - Identifier les critères de sélection d'un site
- Définir une opération envisageable sur son territoire

Méthode pédagogique suggérée : visite d'un site et brassage

Module GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement - Durée : 1/2 j-1 j

Les établissements concernés seront la restauration scolaire, la restauration commerciale, les terrains de camping. Ne seront pas développés les établissements plus complexes (agroalimentaires, super et hyper marchés...)

- a. Etudier la gestion actuelle des biodéchets dans les établissements concernés (postes de production, nature et quantité, stockage, collecte, traitement) 
- b. Expliquer les enjeux de la prévention et du compostage autonome (environnemental, économique, pédagogique) et les solutions disponibles (prévention, tri, compostage)
- c. Caractériser les déchets organiques concernés par le compostage autonome en établissement (restrictions et précautions éventuelles)
 - Les déchets alimentaires (déchets crus, déchets cuits, viandes poissons, déchets liquides...)
 - Les papiers-cartons souillés (essuie-mains, serviettes de tables ...)
 - Les déchets verts (tontes, tailles...) de l'établissement
- d. Analyser la conception d'une installation de compostage en établissement
 - Identifier les solutions techniques et pratiques pour la réduction/recyclage des biodéchets et déchets verts (andains, bacs, pavillons, composteurs rotatifs, électromécaniques)
 - Analyser le fonctionnement des organisations-techniques et matériels spécifiques présentés : les différents composants d'une installation et les conditions d'implantation (suggestions techniques, surfaces nécessaires...)

Méthode pédagogique suggérée : visites d'installations

- e. Organiser la conduite et le suivi d'une installation
 - Analyser l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants. Identifier les différents matériaux adaptés et les sources d'approvisionnement (broyat, copeaux de bois...)
 - Caractériser le mélange déchets de cuisine-déchets bruns (pourcentage de déchets bruns, techniques de mélange...)
 - Organiser la gestion de la phase de dégradation et de maturation : retournement, contrôle des indicateurs (température, humidité, odeurs, couleur...) et les actions correctrices
 - Définir les conditions d'utilisation du compost (usage interne, mise à disposition)
- f. Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage dans un établissement
 - Identifier et préciser le rôle et la mission du référent de site
 - Informer et mobiliser les acteurs de l'établissement : responsable, personnel et usagers
 - Etudier et préciser les modalités de tri et de collecte des déchets compostables
 - Etudier et préciser la solution de compostage envisageable (conception et conduite de l'installation)
 - Organiser la mise en œuvre (démarrage-suivi-actions correctives-pérennisation)
- g. Suivre et évaluer les opérations
 - Identifier des critères, méthodes et outils d'évaluation
 - Tenir un tableau de bord

Méthode pédagogique suggérée : visite-diagnostic-travaux pratiques sur un site, bilan et échanges autour d'opérations menées / à mener par les stagiaires



RETOUR
SOMMAIRE
Guide
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Module GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage) - Durée : 1/2 j-1 j

- a. Identifier les différentes catégories écologiques de vers de terre, leur place et rôle dans la nature.
Cf. : le film « Les intestins de la terre » (Olivier Barbier)
http://www.dailymotion.com/video/xdhu4r_les-intestins-de-la-terre_news
- b. Expliquer les enjeux du compostage d'intérieur (quelles solutions en appartement, le compostage partagé et le vermicompostage en très petits jardins)
- c. Analyser le fonctionnement d'une installation de lombricompostage :
 - Identifier et sélectionner les vers
 - Identifier et sélectionner les différents types de caisses (fonctionnement, en extérieur et en intérieur)
 - Caractériser la nourriture : éléments à limiter ou à éviter, éléments à favoriser
 - Identifier les autres animaux présents dans la vermicompostière
 - Identifier les problèmes et les actions correctives

Méthode pédagogique suggérée : observation de différentes vermicompostières ou systèmes, mise en route d'une nouvelle vermicompostière et nourrissage, le tri des vers (avec une vermicompostière en fonctionnement et un étage prêt à trier)

- d. Caractériser et utiliser le lombricompost et le percolat (jus du lombricompost)
 - Définir le percolat et son utilisation
 - Définir le lombricompost et son utilisation en intérieur et en extérieur

Module GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches - Durée : 1/2j-1j

- a. Identifier les principes de fonctionnement et de gestion des familles de toilettes sèches
 - Toilettes unitaires (avec ajout de matière carbonée ou à séparation gravitaire)
 - Toilettes à séparation à la source
 - Présentation de quelques modèles compacts ou à grand volume, équipements auto-construits ou manufacturés et fréquences de vidanges associées
 - Typologie des sous-produits pour quelques modèles de toilettes sèches

En complément :

- Les toilettes sèches pour les lieux et les sites recevant du public
 - Les toilettes sèches évènementielles
- b. Caractériser les dispositifs d'assainissement par compostage et de valorisation des sous-produits sur la parcelle
 - Conception d'aires de compostage adaptées
 - Protocole de compostage à préconiser
 - Le lien avec la gestion de proximité des biodéchets
 - Les différentes litières utilisables, dont celles issues du jardin et leur comportement lors du compostage
 - Lecture d'analyses bactériologiques et agronomiques de composts de toilettes sèches
 - Précautions sanitaires quant à l'utilisation des produits finis
 - c. Examiner le cadre réglementaire en France

Méthode pédagogique suggérée : visite sur le terrain (toilettes sèches et aire de compostage), analyse sensorielle de composts menés avec différentes litières, utilisation d'une check-list de visite d'aires et des méthodes de compostage.



RETOUR
SOMMAIRE
Guide
Composteur



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Référentiels acteurs-formations : gestion de proximité des biodéchets

Référent de site

▶ RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	P. 66
▶ RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	P. 67
▶ ARCHITECTURE DU DISPOSITIF DE FORMATION	P. 68

Remerciements

Nous tenons à remercier les collectivités et les associations ayant participé à l'enquête préalable à la constitution de ce référentiel, les organismes de formation et les participants aux groupes de travail.

Nous tenons à remercier également Rennes Métropole (35), le SIAVED (59), le représentant du MEDDTL.

Nos remerciements aux experts partenaires Stéphane LE GUEN (Terhao), et tout particulièrement à Roger PROIX (GESPER), Christian NACHEN (Compostage éco-citoyen), Vincent GOBBE (Comité Jean Pain) et Denis PEPIN (Jardinier Conseil, conférencier, formateur) pour leur très fort investissement dans ce projet.

Equipe pédagogique

- Responsable technique : Denis MAZAUD (ADEME)
- Responsable pédagogique : Sylvie PINEAU (ADEME)

REMARQUE PRÉALABLE À LA LECTURE DES RÉFÉRENTIELS

Afin de faciliter votre appropriation des référentiels, nous vous invitons à consulter :

- **le guide méthodologique** : mode d'emploi des référentiels
- **le glossaire** : principaux termes techniques employés dans les référentiels



RETOUR
SOMMAIRE
Réfèrent
de site



RETOUR
SOMMAIRE
Général

RÉFÉRENT DE SITE

1. Désignation des fonctions

Par sa pratique et ses conseils, le référent de site (RS) facilitera le compostage ou lombricompostage, le paillage dans son voisinage, sa résidence ou sur son lieu de travail. Il participera à la mise en place, à la conduite, au suivi du dispositif de gestion de proximité mis en place. Pour ce faire, il aura la connaissance technique et pratique du dispositif.

2. Description des activités

Les activités visées concernent essentiellement la prévention, la gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets et plus particulièrement l'animation pratique des opérations.

FONCTION 3 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire

- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
- Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets
- Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins

3. Cadres d'exercice les plus fréquents

► Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le référent de site peut être salarié ou bénévole.

► Responsabilité et autonomie caractérisant le poste ciblé

Les activités du référent de site le conduiront à informer les autres usagers concernés du site des consignes d'utilisation du dispositif, à assurer le lien entre les usagers et le superviseur du dispositif, à participer à la conduite et au suivi du dispositif.

Les activités des référent de site doivent s'articuler avec les activités d'autres intervenants parmi lesquels les maîtres-composteurs, les guides-composteurs et les chargés de mission déchets des collectivités.

Le référent de site n'a pas vocation à assurer sa mission en dehors de son lieu d'intervention. Ce n'est pas un guide-composteur.



RETOUR
SOMMAIRE
Réfèrent
de site



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Référentiel d'activités

De manière à préciser le cœur des activités du référent de site **[RS]**, le tableau suivant distingue les tâches effectuées par un Référent de site et les différents niveaux d'implication d'un guide-composteur salarié **[GCS]** et guide-composteur bénévole **[GCB]**, d'un maître-composteur **[MC]**, d'un chargé de mission déchets des collectivités **[CMD]**.

Il distingue également les tâches de base **[B]**, les tâches optionnelles **[O]** et les contributions éventuelles **[C]**.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS								
Fonction	Activité	Tâche	CMD	MC	GCS	GCS	RS	
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Faire remonter les contraintes et opportunités spécifiques au site et valider les solutions proposées		B		O	C	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets	Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage		B	O	O	C	
		Transmettre les consignes aux usagers				O	B	C
	Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins	Visiter et vérifier périodiquement les dispositifs			B	O	O	C
		Contribuer à l'évaluation de l'installation			B	O	O	C

[GCB] guide-composteur bénévole ; [GCS] guide-composteur salarié ; [CMD] chargé de mission déchets en collectivité ; [MC] maître-composteur ; [RS] référent de site ; [B] tâches de base ; [O] tâches optionnelles ; [C] contributions éventuelles



RETOUR
SOMMAIRE
Référent
de site



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Référentiel de compétences

Le tableau suivant fait état des compétences nécessaires à la réalisation de chaque tâche.

Ces compétences - spécifiques ou génériques (nécessaires à la réalisation de la tâche mais non spécifiques à la gestion de proximité des biodéchets) - sont déclinées en savoirs/connaissances, savoir-faire techniques et savoir-faire relationnels auxquels les objectifs de formation devront répondre.

A chaque savoir est associé un index [x] permettant d'identifier à quelle compétence il est à rapporter. Lorsque le savoir intervient pour la première fois, son index apparaît en gras.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES							
Fonction	Activité	Tâche	Compétences	Savoirs/connaissances	Savoir-faire techniques	Savoir-faire relationnels	
ANIMATION PRATIQUE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION-GESTION PARTAGÉE (SEMI-COLLECTIVE) ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets	Faire remonter les contraintes et opportunités spécifiques au site et valider les solutions proposées	[1] [2] Identifier les contraintes et opportunités du site et les conditions et limites pour une gestion partagée ou autonome des biodéchets	Conditions de faisabilité de la gestion des biodéchets dans les établissements concernés [1] Principes, techniques, matériels, conditions et limites d'utilisation, coûts des solutions spécifiques disponibles [2]		Adapter son vocabulaire et son attitude au public [3]	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets	Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage	[2] [4] Connaître et pratiquer les techniques des dispositifs en place	[2]	Pratiquer les techniques de prévention et de gestion partagée ou autonome des biodéchets [4]		
		Transmettre les consignes aux usagers	[2] [5] Utiliser et expliquer l'utilisation des différentes solutions techniques de compostage concernées	[2]	[4] Transmettre aux usagers la pratique d'utilisation des différentes techniques disponibles [5]		[3]
	Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins	Visiter et vérifier périodiquement les dispositifs	[6] [7] Diagnostiquer à partir d'indicateurs, le fonctionnement du dispositif (jardinage, gestion et valorisation des déchets verts, implantation, techniques, conduite du dispositif de compostage, qualité du compost et son utilisation...)	Indicateurs, méthodes et outils d'évaluation de ce type de dispositif [6]	Diagnostiquer une pratique, un dispositif partagé (semi-collectif) ou autonome en établissement à partir d'indicateurs [7]		
		Contribuer à l'évaluation de l'installation	[6] [7] [8] Tenir un tableau de bord d'une installation	[6]	[7] Récupérer et archiver les données [8]		

Architecture du dispositif de formation des référents de site

La formation est organisée en deux unités : les fondamentaux et les spécialisations.

► Unité RS1 - Exercer la fonction de référent de site : les fondamentaux

Durée : 1/2 j

- **Module RS11 Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques** - *Durée 1/2 j*

► Unité GC2 - Exercer la fonction de guide-composteur, maître-composteur et référent de site : les spécialisations - *Durée : 1/2 j*

Ces unités et modules sont issus du dispositif de formation des guides-composteurs.

Les référents de site devront suivre au moins un des modules suivants pour valider leur formation (au choix en fonction du site concerné et des opérations de gestion de proximité des biodéchets exercées).

- **Module GC21 Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts** - *Durée : 1/2 j-1 j*
- **Module GC22 Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)** - *Durée : 1/2 j-1 j*
- **Module GC23 Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantines scolaires, entreprises...)** - *Durée : 1/2 j-1 j*
- **Module GC24 Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage)** - *Durée : 1/2 j-1 j*
- **Module GC25 Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches** - *Durée : 1/2 j-1 j*

Ce module sera pris en charge par des formateurs spécialisés sur cette activité

Dispositif de formation des référents de site

Certains modules ou certaines séquences du dispositif de formation reprennent des notions abordées dans le Module 1 du dispositif antérieur de formation de l'ADEME (2007-2011) : « Réussir une opération de promotion du compostage domestique ». Ils seront signalés par le logo suivant : 

► Unité RS1 - Exercer la mission de référent de site : les fondamentaux

Durée : 1/2 j

Module RS11 : S'initier à la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine - *Durée : 1/2 j*

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...), identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation,) et la complémentarité entre ces solutions
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte-mulching, paillage...)
- Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- Etudier l'utilisation du compost
- Analyser différentes pratiques de gestion des biodéchets

Méthode pédagogique suggérée : visite d'un jardin, présentation des différentes manières de gérer les déchets des jardins, visite diagnostic d'un composteur et opération pratique (retournement, test du poing...), bilan



RETOUR
SOMMAIRE
Référent
de site



RETOUR
SOMMAIRE
Général

📍 Unité GC2 - Exercer la fonction de guide composteur, maître-composteur et référent de site : les spécialisations

Durée : 1/2 j

Remarques préalables

Ces unités et modules sont issues du dispositif de formation des guides-composteurs.

Les référents de site devront suivre au moins un des modules suivants pour valider leur formation (au choix en fonction du site concerné et des opérations de gestion de proximité des biodéchets exercées).

Module GC21 : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts - Durée : 1/2 j

- Identifier les différents déchets verts et leurs caractéristiques (les gros volumes, leur saisonnalité, les difficultés à composter...)
- Expliquer les raisons et les avantages du paillage
- Sélectionner les solutions par type de déchet vert ou par fonction : tonte de pelouse (tonte-mulching, paillis, nourriture, réduction à la source, compostage...), feuilles mortes (paillis, compostage, terreau de feuilles), petits déchets du jardin et fleurs fanées (paillis, compostage...), branchages (broyage, compostage, paillage, fagots et chauffage, réduction à la source), les tailles des thuyas et autres résineux. Les déchets verts à éviter pour le paillis
- Mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique des jardins : broyage à la tondeuse, paillage au jardin d'ornement, au potager, au verger...

Méthode pédagogique suggérée : démonstrations et mises en pratique

Module GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé

Durée : 1/2 j-1 j

- Identifier les enjeux et la politique de la collectivité
- Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé semi-collectif et les différences avec le compostage individuel
 - Caractériser les déchets de cuisine acceptables, les déchets sources de nuisances et les déchets refusés
 - Analyser l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants : feuilles mortes, branches et brindilles broyées, autres ; expliquer pourquoi éviter le bois broyé provenant de palettes et de bois de la construction et limiter la proportion des résineux
 - Organiser la gestion d'un site
 - Identifier les principes et le mode de fonctionnement
 - Définir l'organisation technique et matérielle : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication
 - Organiser la gestion des déchets bruns : fourniture préalable et en continu, stockage
 - Organiser le tamisage si nécessaire et définir l'utilisation du compost
- Organiser le lancement d'un site
 - Informé et conseiller les habitants/usagers
 - Constituer une équipe de bénévoles
 - Réaliser une enquête préalable
 - Identifier les critères de sélection d'un site
- Définir une opération envisageable sur son territoire

Méthode pédagogique suggérée : visite d'un site et brassage



RETOUR
SOMMAIRE
Référent
de site



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Module GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement - Durée : 1/2 j-1 j

Ce module s'adresse aux futurs guides-composteurs ou référents de site. Les établissements concernés seront la restauration scolaire, la restauration commerciale, les terrains de camping... Ne seront pas développés les établissements plus complexes (agroalimentaires, super et hyper marchés...)

- a. Etudier la gestion actuelle des biodéchets dans les établissements concernés (postes de production, nature et quantité, stockage, collecte, traitement) 
- b. Expliquer les enjeux de la prévention et du compostage autonome (environnemental, économique, pédagogique) et les solutions disponibles (prévention, tri, compostage)
- c. Caractériser les déchets organiques concernés par le compostage autonome en établissement (restrictions et précautions éventuelles)
 - Les déchets alimentaires (déchets crus, déchets cuits, viandes poissons, déchets liquides...)
 - Les papiers-cartons souillés (essuie-mains, serviettes de table, ...)
 - Les déchets verts (tontes, tailles...) de l'établissement
- d. Analyser la conception d'une installation de compostage en établissement
 - Identifier les solutions techniques et pratiques pour la réduction/recyclage des biodéchets et déchets verts (andains, bacs, pavillons, composteurs rotatifs, électromécaniques).
 - Analyser le fonctionnement des organisations-techniques et matériels spécifiques présentés : les différents composants d'une installation et les conditions d'implantation (suggestions techniques, surfaces nécessaires...)

Méthode pédagogique suggérée : visites d'installations

- e. Organiser la conduite et le suivi d'une installation
 - Analyser l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants. Identifier les différents matériaux adaptés et les sources d'approvisionnement (broyat, copeaux de bois...)
 - Caractériser le mélange déchets de cuisine-déchets bruns (pourcentage de déchets bruns, techniques de mélange...)
 - Organiser la gestion de la phase de dégradation et de maturation : retournement, contrôle des indicateurs (température, humidité, odeurs, couleur...) et les actions correctrices
 - Définir les conditions d'utilisation du compost (usage interne, mise à disposition)
- f. Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage dans un établissement
 - Identifier et préciser le rôle et la mission du référent de site (des biodéchets de l'établissement)
 - Informer et mobiliser les acteurs de l'établissement : responsable, personnel et usagers
 - Etudier et préciser les modalités de tri et de collecte des déchets compostables
 - Etudier et préciser la solution de compostage envisageable (conception et conduite de l'installation)
 - Organiser la mise en œuvre (démarrage-suivi-actions correctives-pérennisation)
- g. Suivre et évaluer les opérations.
 - Identifier des critères, méthodes et outils d'évaluation
 - Tenir un tableau de bord

Méthode pédagogique suggérée : visite-diagnostic-travaux pratiques sur un site, bilan et échanges autour d'opérations menées / à mener par les stagiaires



RETOUR
SOMMAIRE
Référént
de site



RETOUR
SOMMAIRE
Général

Module GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage) - Durée : 1/2 j-1 j

- a. Identifier la place et le rôle des vers de terre dans la nature
Cf. : le film « Les intestins de la terre » (Olivier Barbier)
http://www.dailymotion.com/video/xdhu4r_les-intestins-de-la-terre_news
- b. Expliquer les enjeux du compostage d'intérieur (quelles solutions en appartement, le compostage partagé et le vermicompostage en très petits jardins)
- c. Analyser le fonctionnement d'une installation de lombricompostage :
 - Identifier et sélectionner les vers
 - Identifier et sélectionner les différents types de caisses (fonctionnement, en extérieur et en intérieur)
 - Caractériser la nourriture : éléments à limiter ou à éviter, éléments à favoriser
 - Identifier les autres animaux présents dans la vermicompostière
 - Identifier les problèmes et les actions correctives

Méthode pédagogique suggérée : observation de différentes vermicompostières ou systèmes, mise en route d'une nouvelle vermicompostière et nourrissage, le tri des vers (avec une vermicompostière en fonctionnement et un étage prêt à trier)

- d. Caractériser et utiliser le lombricompost et le percolat (jus du lombricompost)
 - Définir le percolat et son utilisation
 - Définir le lombricompost et son utilisation en intérieur et en extérieur

Module GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches - Durée : 1/2 j-1 j

Ce module sera pris en charge par des formateurs spécialisés sur cette activité

- a. Identifier les principes de fonctionnement et de gestion des familles de toilettes sèches
 - Toilettes unitaires (avec ajout de matière carbonée ou à séparation gravitaire)
 - Toilettes à séparation à la source
 - Présentation de quelques modèles compacts ou à grand volume, équipements auto-construits ou manufacturés et fréquences de vidanges associées
 - Typologie des sous-produits pour quelques modèles de toilettes sèches

En complément :

- Les toilettes sèches pour les lieux et les sites recevant du public
 - Les toilettes sèches évènementielles
- b. Caractériser les dispositifs d'assainissement par compostage et de valorisation des sous-produits sur la parcelle
 - Conception d'aires de compostage adaptées
 - Protocole de compostage à préconiser
 - Le lien avec la gestion de proximité des biodéchets
 - Les différentes litières utilisables, dont celles issues du jardin et leur comportement lors du compostage
 - Lecture d'analyses bactériologiques et agronomiques de composts de toilettes sèches
 - Précautions sanitaires quant à l'utilisation des produits finis
 - c. Examiner le cadre réglementaire en France

Méthode pédagogique suggérée : visite sur le terrain (toilettes sèches et aire de compostage, analyse sensorielle de composts menés avec différentes litières, utilisation d'une check-list de visite d'aires et des méthodes de compostage.



RETOUR
SOMMAIRE
Réfèrent
de site



RETOUR
SOMMAIRE
Général

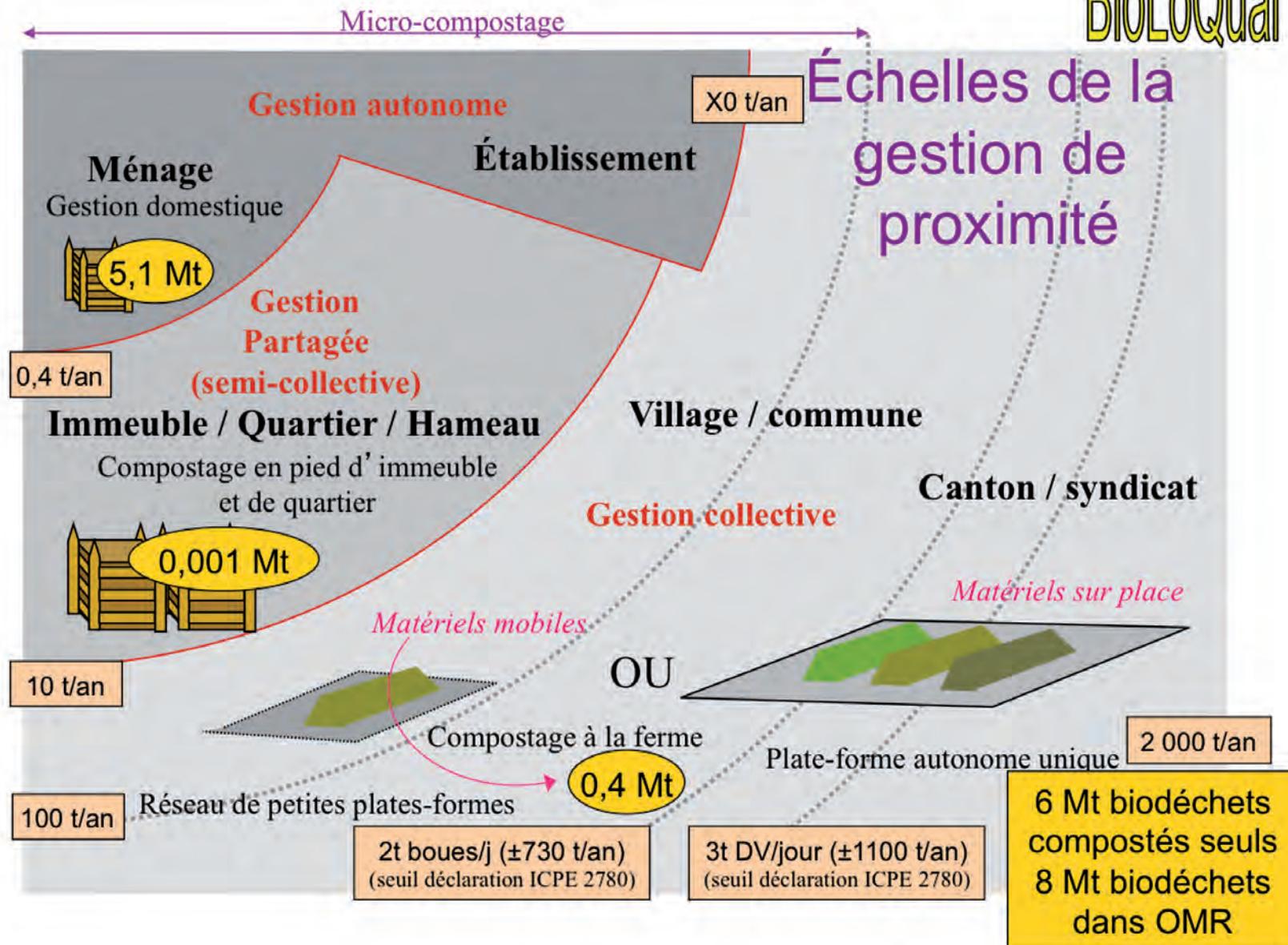
Référentiels acteurs-formations : gestion de proximité des biodéchets

GLOSSAIRE



GLOSSAIRE

Biodéchets	<p>Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires (Article R541-8 du code de l'environnement)</p>	Maître-composteur	<p>Un maître-composteur est un professionnel, référent technique et un animateur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Il a sa place sur les opérations de compostage domestique aussi bien que de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement. Le maître-composteur est salarié d'une collectivité compétente en matière de collecte et/ou de traitement de déchets, d'une structure relais (association, société) ou consultant spécialisé dans le domaine. La nature et la diversité de ses fonctions, activités et tâches sont étroitement liées au cadre dans lequel il effectue son métier</p>
Déchets de jardin	<p>Matières végétales issues de l'entretien ou de la création de jardins privés. Les déchets de jardin regroupent les résidus d'élagages et de tailles de haies, les tontes de gazons, les feuilles mortes, les déchets floraux, les fanes de légumes... D'autres matières organiques comme des fumiers animaux peuvent y être assimilés</p>	Projet de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire	<p>Un projet vise l'ensemble du territoire de la collectivité. Il nécessite d'identifier la place de la prévention et de la gestion de proximité dans la gestion globale des déchets. Il précise les objectifs stratégiques à atteindre à l'échelle de la collectivité, cible et planifie les actions à réaliser, évalue les moyens à mobiliser...</p>
Gestion de proximité des biodéchets	<p>La gestion de proximité des biodéchets regroupe notamment : La Gestion domestique des biodéchets, la gestion partagée (semi-collective) des biodéchets et la gestion autonome en établissement des biodéchets. Le schéma de la page suivante présente une synthèse des différents montages pour la gestion des biodéchets sur un territoire donné, avec des seuils de tonnage observés</p>	Opérations de Prévention-Gestion de proximité des biodéchets sur le territoire	<p>Une opération vise un site particulier (ensemble immobilier, établissement, quartier, hameau, village) pour lequel il s'agit de définir et de mettre en place des solutions concrètes de prévention et de gestion des biodéchets. Elle s'inscrit dans un projet de territoire. Les enseignements des résultats des différentes opérations de terrain éclairent la collectivité pour la définition, l'évaluation et l'amélioration de son projet</p>
Gestion autonome en établissement des biodéchets	<p>La gestion autonome en établissement des biodéchets concerne les dispositifs à l'échelle des établissements d'activités de différentes natures (restauration, espaces verts, production-distribution de denrées alimentaires) gérés de manière autonome par les établissements en partenariat éventuel avec les collectivités compétentes</p>	Référent de site	<p>Personne relais d'un ensemble immobilier ou d'un établissement, impliquée, sur son seul site, dans l'information des usagers et la conduite globale du dispositif de compostage partagé (semi-collectif) ou autonome en établissement. Le référent de site peut être salarié ou bénévole. Par sa pratique et ses conseils, il facilitera le compostage ou lombricompostage, le paillage dans son voisinage, sa résidence ou sur son lieu de travail. Il participera à la mise en place, à la conduite, au suivi du dispositif de gestion de proximité mis en place. Ses activités le conduiront à informer les autres usagers concernés du site des consignes d'utilisation du dispositif, à assurer le lien entre les usagers et le superviseur du dispositif, à participer à la conduite et au suivi du dispositif. Pour ce faire, il aura la connaissance technique et pratique du dispositif. Le référent de site n'a pas vocation à assurer sa mission en dehors de son lieu d'intervention. Ce n'est pas un guide-composteur (voir définition guide-composteur).</p>
Gestion partagée (semi-collective) des biodéchets	<p>La gestion partagée (semi-collective) des biodéchets concerne les dispositifs à l'échelle d'un ensemble immobilier, quartier, hameau, village dans le fonctionnement desquels sont fortement impliqués les résidents, les personnes-structures relais avec, généralement, le soutien de la collectivité locale</p>		
Guide-composteur	<p>Le guide-composteur est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés. Il a essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement. Le guide-composteur pourra être un habitant de la commune assurant bénévolement sa mission. Il pourra également être élu/salarié d'une collectivité ou d'une association dont le statut ou l'activité le conduit habituellement à informer le grand public. Le guide-composteur à distinguer du référent de site (voir définition du référent de site).</p>		



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

Retrouvez

• ce document téléchargeable sur

- ▶ <http://optigede.ademe.fr/valorisation-des-dechets-organiques>
- ▶ http://optigede.ademe.fr/sites/default/files/fichiers/Referentiel_acteurs_formation_gestion_proximite_biodechets.pdf

• la charte d'engagement des professionnels sur

- ▶ <http://optigede.ademe.fr/valorisation-des-dechets-organiques>
- ▶ http://optigede.ademe.fr/sites/default/files/fichiers/Charte_formation_gestion_proximite_biodechets.pdf



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr